



DIAGNOSTIC DE TERRITOIRE DU PAYS FOYEN

 Pays
FOYEN
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



 santé
famille
retraite
services

SOMMAIRE

1. PRÉSENTATION DU DIAGNOSTIC	P. 5
Contexte	P. 5
Objet de la mission	P. 5
Domaines d'intervention du diagnostic	P. 5
Objectifs	P. 6
Trois grandes étapes	P. 6
Calendrier	P. 6
2. PORTRAIT DÉMOGRAPHIQUE ET SOCIO-ÉCONOMIQUE	P. 7
A. La communauté de communes du pays foyen	P. 7
<i>a. Ses compétences</i>	P. 8
<i>b. Les politiques contractuelles en lien avec le diagnostic</i>	P. 8
B. Données transversales issues des portraits sociaux de territoire de la CAF et de la MSA	P. 9
<i>a. Zoom précarité</i>	P. 11
C. Constats	P. 13
3. PETITE ENFANCE ENFANCE JEUNESSE	P. 15
A. données démographiques	P. 15
B. Structure d'accueil 0-3 ans	P. 17
<i>a. Le Relais Petite enfance (RPE)</i>	P. 17
<i>b. Les structures collectives</i>	P. 17
<i>c. Bilan des actions CTG CAS 2021-2025</i>	P. 20
<i>d. Constats</i>	P. 20
<i>e. Synthèse</i>	P. 21
C. Structure d'accueil extrascolaires 3-17 ans	P. 21
<i>a. Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)</i>	P. 21
<i>b. Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) 12-17 ans</i>	P. 22
<i>c. Périscolaire</i>	P. 23
D. Diagnostic partagé avec les partenaires : accès à la garde d'enfants	P. 24
<i>a. Constats</i>	P. 24
E. Education Scolarité : Projet Educatif de Territoire (PEDT)	P. 25
<i>a. Bilan PEDT</i>	P. 25
<i>b. Bilan des actions CTG CAS 2021-2025</i>	P. 28
<i>c. Diagnostic partagé avec les partenaires : accès à l'éducation et à la scolarité - Epanouissement / Vivre ensemble</i>	P. 29
<i>d. Diagnostic partagé avec les partenaires : accès à l'éducation et à la scolarité - Citoyenneté</i>	P. 29
<i>e. Diagnostic partagé avec les partenaires : accès à l'éducation et à la scolarité - Equité</i>	P. 30
<i>f. Diagnostic partagé avec les partenaires : Jeunesse (12-17 ans)</i>	P. 30
<i>g. Constats</i>	P. 30
F. Scolarité	P. 32
G. Jeunesse 16-25 ans	P. 33
<i>a. Actions et dispositifs sur le territoire</i>	P. 33
<i>b. Décrochage scolaire</i>	P. 36
<i>c. Diagnostic partagé avec les partenaires : Jeunesse (16-25 ans)</i>	P. 38
<i>d. Constats</i>	P. 38

SOMMAIRE

4. SÉNIORS	P. 39
5. ANIMATION DE LA VIE SOCIALE / LIEN SOCIAL	P. 41
A. Recensement des structures et de leurs champs d'action	P. 41
B. Données culturelles	P. 45
C. Vie associative	P. 46
a. <i>Accompagnement mis en place sur le territoire à destination des associations</i>	P. 46
b. <i>Bilan des actions CTG CAS 2021-2025</i>	P. 46
c. <i>Diagnostic partagé avec les partenaires : animation de la vie sociale - accès au sport, à la culture et aux loisirs</i>	P. 48
d. <i>Diagnostic partagé avec les partenaires : accès au lien social</i>	P. 48
e. <i>Constats</i>	P. 49
6. ACCÈS AU DROIT / NUMÉRIQUE	P. 50
A. Recensement des structures et de leurs champs d'action	P. 50
B. Expérimentation "Territoires Zéro Non-Recours" (TZNR)	P. 51
C. Bilan des actions CTG CAS 2021-2025	P. 52
D. Diagnostic partagé avec les partenaires : accès aux droits et au numérique	P. 52
E. Constats	P. 53
7. SANTÉ / SANTÉ MENTALE / ACCÈS AU SOIN / HANDICAP	P. 54
A. Dispositifs et structures autour de la santé	P. 54
B. Structures de coordination	P. 55
C. Etat de santé des habitants du territoire	P. 56
D. Santé Mentale / Handicap	P. 58
a. <i>Déterminants de santé</i>	P. 59
E. Diagnostic partagé avec les partenaires : santé / santé mentale / accès au soin / handicap	P. 61
F. Constats	P. 61
H. Axes de développement et perspectives pour la CPTS	P. 61
8. EMPLOI / INSERTION / FORMATION / DÉVELOPPEMENT ECONOMIQUE	P. 62
A. Emploi	P. 62
a. <i>Typologie des demandeurs d'emploi</i>	P. 62
b. <i>Caractéristiques des offres d'emploi sur le territoire</i>	P. 63
c. <i>L'emploi agricole</i>	P. 65
d. <i>Actions et dispositifs mis en place pour favoriser le retour à l'emploi</i>	P. 66
e. <i>Les freins périphériques</i>	P. 66
f. <i>Actions et dispositifs mis en place sur le territoire pour lutter contre les freins périphériques majeurs à l'emploi</i>	P. 67
B. Formations sur le territoire	P. 67
C. Développement économique	P. 67
a. <i>La Maison des Entreprises</i>	P. 67
b. <i>Actions et dispositifs mis en place pour favoriser le développement économique</i>	P. 68
D. Bilan des actions CTG CAS 2021-2025	P. 70
E. Constats	P. 70

SOMMAIRE

9. LOGEMENT / HABITAT / CADRE DE VIE

A. Opération de Revitalisation du Territoire (ORT) / Redynamiser le territoire	P. 71
B. Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) en Renouvellement urbain (RU)	P. 71
C. Le pôle Habitat du Pays Foyen	P. 72
D. Conférence Intercommunale du Logement (CIL)	P. 73
E. Bilan des actions CTG CAS 2021-2025	P. 73
F. Diagnostic partagé avec les partenaires : Habitat – Logement	P. 74
G. Constats	P. 75

CONTEXTE

Ce diagnostic social de territoire a été réalisé dans le cadre du renouvellement de la Convention Territoriale Globale (CTG) avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) Gironde et de la Convention d'Action Sociale (CAS) avec la Mutualité Sociale Agricole (MSA) Gironde.

Le périmètre de référence sont les communes girondines de l'intercommunalité. Quelques éléments apparaissent sur la commune de Port-Sainte-Foy-et-Ponchapt.

Les données sont issues des sources suivantes :

- CAF Gironde, déc. 2022 et déc. 2023 ;
- MSA Gironde ;
- Insee, 2021 ;
- France Travail, Observatoire de l'emploi ;
- Pôle Datar ;
- Services Communautaires ;
- Données des partenaires locaux.



OBJET DE LA MISSION

Réalisation d'un diagnostic social territorial participatif afin de mettre en évidence des besoins du territoire et de définir avec les collectivités et les acteurs, les enjeux et les objectifs stratégiques pour les années à venir en matière de cohésion et d'action sociale. Ce travail collaboratif nous permettra de définir le projet social de territoire dans le cadre de l'élaboration de la CTG et de la CAS 2026-2030 et du Projet Educatif Territorial (PEDT) en corrélation avec le nouveau Contrat de Ville quartier bourg Sainte-Foy-la-Grande / Pineuilh 2025-2030.

DOMAINES D'INTERVENTION DU DIAGNOSTIC

Le diagnostic porte sur les domaines d'intervention suivants :

- Petite enfance, enfance, jeunesse, parentalité ;
- Education ;
- Animation de la vie sociale, lien social ;
- Sport culture loisir ;
- Emploi, insertion, formation ;
- Séniors ;
- Accès aux droits, numérique ;
- Santé, santé mentale, accès aux soins, handicap ;
- Logement, habitat.

OBJECTIFS

L'enjeu de ce diagnostic est l'élaboration d'un **projet social de territoire**. L'objectif principal est d'identifier les besoins sociaux de l'ensemble de la population sur le territoire.

En lien avec les domaines d'intervention ci-dessus, le diagnostic a également pour objectifs :

- D'analyser les données statistiques fournies par les organismes institutionnels, les partenaires et les services communautaires ;
- De mettre en place une approche qualitative des problématiques des champs d'intervention de la CTG et de la CAS pour connaître les besoins des habitants, leur situation, leurs attentes en s'appuyant notamment sur la parole « experte » des élus et des acteurs du territoire ;
- De repérer les différents intervenants sur le territoire, leurs activités respectives et les zones de recouvrement ou au contraire les manques d'intervention ;
- Elaborer une analyse qualitative des actions et des dispositifs mis en œuvre sur le territoire pour ajuster, prolonger, les actions dans une dimension adaptée ;
- Fixer les orientations stratégiques.

TROIS GRANDES ETAPES

a) **Analyse de l'existant**

Cette première étape nous permet de réaliser une analyse quantitative des indicateurs jugés pertinents. En fonction de la disponibilité des données, celles-ci seront analysées à différentes échelles.

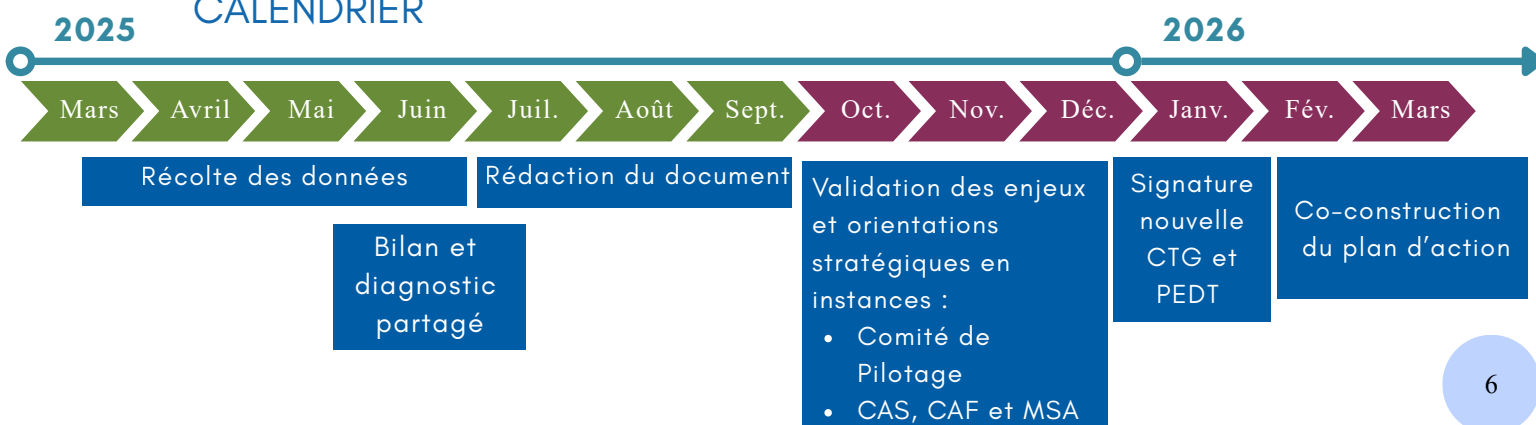
b) **Analyse partagée qualitative**

Il s'agit dans cette phase d'analyser, avec les partenaires locaux et acteurs sur le territoire, les actions menées durant les contractualisations et d'identifier les besoins futurs. Nous l'appellerons "diagnostic partagé".

c) **Elaboration d'un constat global, des enjeux et l'identification des besoins**

Cette phase consistera à finaliser un document structuré et détaillé présentant les résultats du diagnostic. A partir du constat global seront identifiés les principaux enjeux. Enfin, le diagnostic permettra d'identifier les axes de travail, les axes stratégiques du projet social de territoire et des futurs CTG, CAS et PEDT. Ils seront déclinés à travers des fiches actions coconstruites avec les acteurs du territoire au cours de futurs groupes de travail.

CALENDRIER



2 PORTRAIT DÉMOGRAPHIQUE ET SOCIO-ÉCONOMIQUE

A. LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS FOYEN



16 637
habitants



20
communes



220 km²
de superficie



a. Ses compétences

Les compétences obligatoires :

- Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire, Plan Local d'Urbanisme intercommunal ;
- **Actions de développement économique telles que l'aménagement et la gestion des Zones d'Activités Économiques ;**
- Aménagement, entretien et gestion de l'aire d'accueil des gens du voyage ;
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés (délégés à l'USTOM) ;
- Promotion du Tourisme ;
- Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI).

Les compétences optionnelles :

- Protection et mise en valeur de l'environnement ;
- **Opérations d'intérêt communautaire en faveur du logement social : Plan Local de l'Habitat, actions de réhabilitation de l'Habitat ;**
- **Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs ;**
- **Action sociale : gestion des France Services, actions en faveur de l'insertion, Centre Intercommunal d'Action sociale (CIAS), gestion de la Maison d'Accueil Rural pour Personnes Âgées (MARPA) ;**
- Gestion de l'Eau Potable et de l'Assainissement.

Les compétences facultatives :

- **Actions en faveur de l'enfance-jeunesse : Relais d'Assistants Maternelles (RAM), Lieu d'Accueil Enfants-Parents (LAEP), périscolaire, crèches, accueils de loisirs, espaces ados ;**
- **Prévention de la délinquance ;**
- Aide financière à la construction de Centres de Secours.

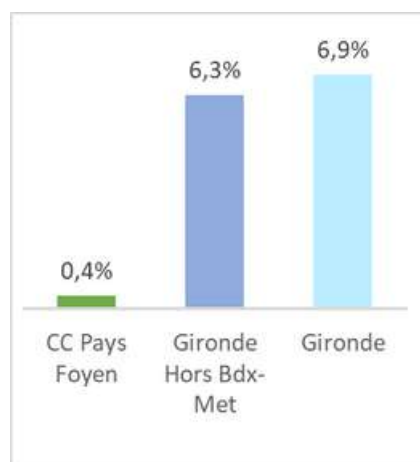
b. Les politiques contractuelles en lien avec le diagnostic

La Communauté de Communes du Pays Foyen est liée par contractualisation avec les institutions suivantes :

- CAF Gironde "Convention Territoriale Globale" (CTG) ;
- MSA Gironde "Convention Action sociale" (CAS) ;
- Etat / Préfecture de la Gironde "Contrat de ville" pour les communes de Sainte-Foy-la-Grande et Pineuilh ;
- Conseil Départemental de la Gironde "Convention Territoriale d'Exercice Concerté" (CTEC).

B. DONNÉES TRANSVERSALES ISSUES DES PORTRAITS SOCIAUX DE TERRITOIRE DE LA CAF ET DE LA MSA

Evolution de la population
2015-2021



Une population vieillissante et un solde migratoire inférieur à la moyenne départementale

-0.7%

Taux d'évolution annuelle moyen dû au solde naturel (0,2% en Gironde / 0,0% en Gironde hors Bordeaux-Métropole).

+0.7%

Taux d'évolution annuelle moyen dû au solde migratoire (0,9 % en Gironde / 1,0% en Gironde hors Bordeaux-Métropole).

Source : Insee 2021 (traitement Département Etudes et Statistiques, juillet 2024)

2 427

**Allocataires
CAF**

1 051

**Familles
CAF**

soit 43.30% des allocataires

Source : Données CAF 2023

**4 000
patients
MSA**

**23.9%
Régime
agricole**

**6%
Gironde**

En 2022, le Pays Foyen est l'un des territoires girondins ayant une forte présence agricole.

Source : MSA 2022

**24.8%
Régime
agricole**

**6.5%
Gironde**

En 2018

Au nombre de 1 205 fin 2023, les personnes couvertes par la Branche Famille au régime agricole sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays Foyen représentent 18,6% de l'ensemble des personnes couvertes CAF + MSA (contre 6,1% Gironde hors Bordeaux Métropole et 3,3% en Gironde).

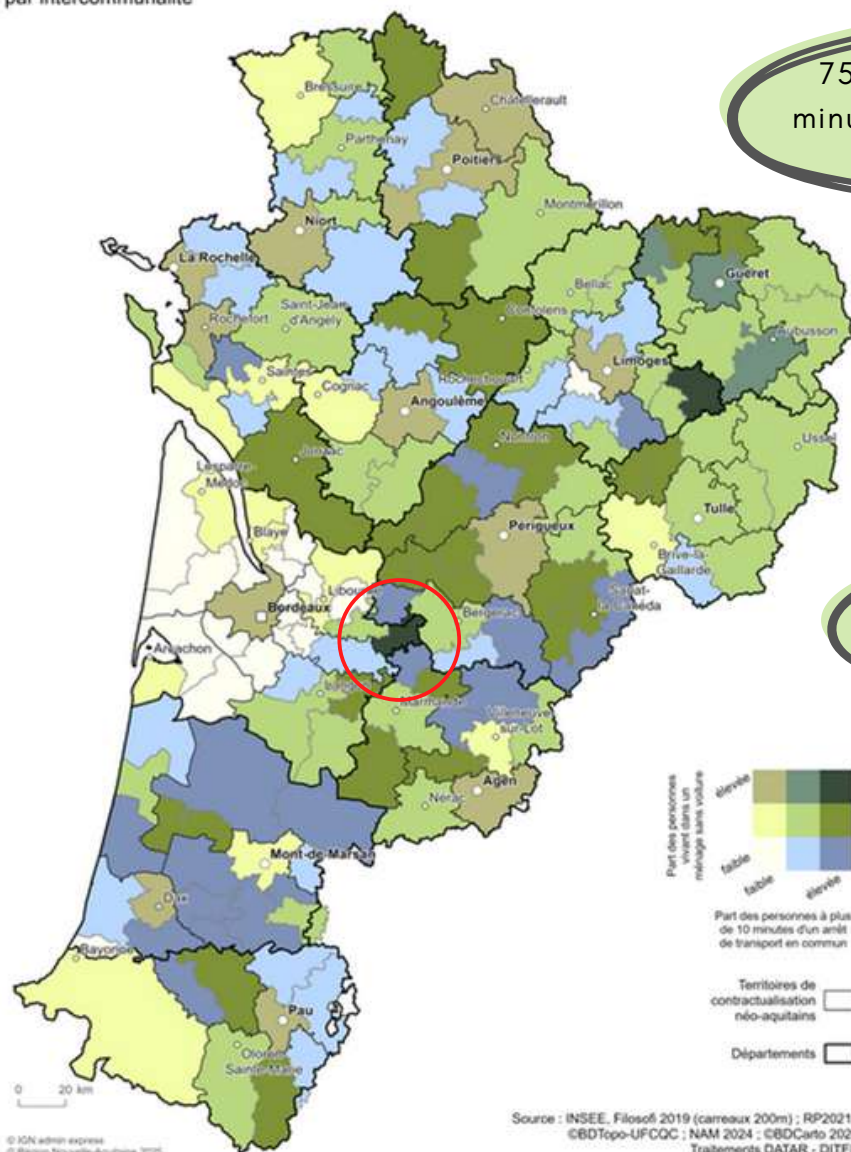
Entre 2019 et 2023, la tendance est à la baisse des effectifs MSA : -14,1% pour les personnes couvertes ; -11,4% pour les allocataires.

Les allocataires relevant du régime des non-salariés agricoles constituent 18,4% de la population des allocataires fin 2023 (respectivement 14,5% en Gironde hors Bordeaux Métropole et 13% en Gironde).

Fin 2023, les familles (foyers avec enfants à charge) représentent 46,2 % des foyers allocataires (contre respectivement 48,6% en Gironde hors Bordeaux Métropole et 47% en Gironde).

La Communauté de Communes du Pays Foyen présente des valeurs très élevées pour deux indicateurs :

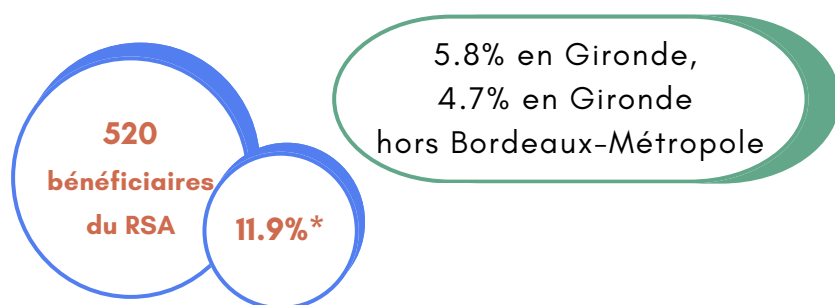
Personnes vivant dans un ménage sans voiture et personnes à plus de 10 minutes à pied d'un arrêt de transport en commun par intercommunalité



75% de personnes à plus de 10 minutes d'un arrêt de transport en commun

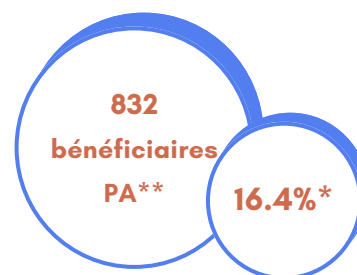
9,4% de ménages sans voiture

a. Zoom précarité



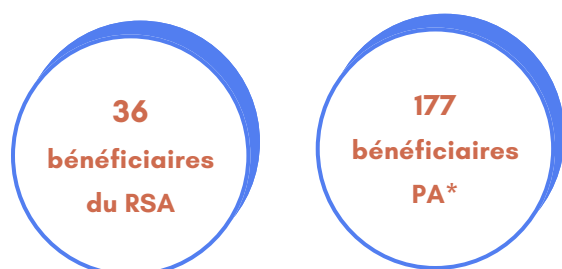
*% de la population couverte par le RSA

Source : CAF 2023 (traitement Département Etudes et Statistique, juillet 2024)



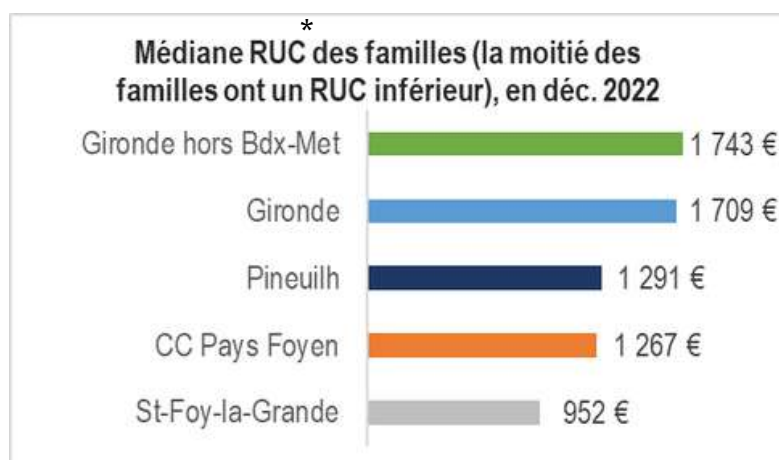
*% de la population couverte par la prime d'activité

** Primes d'activité



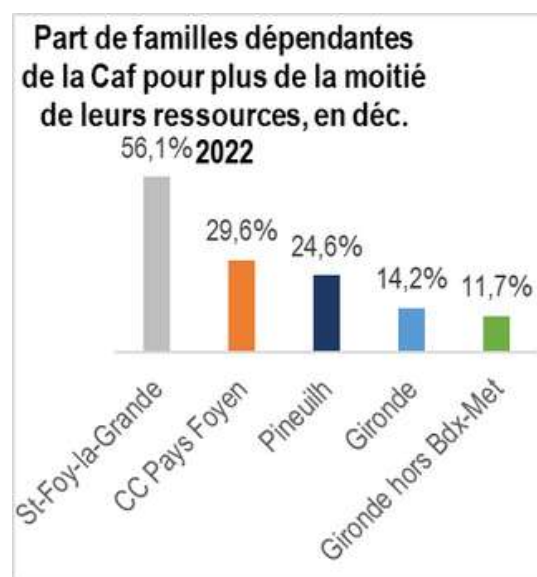
*Primes d'activité

Source : Données prestations familiales - MSA Gironde



*RUC : Revenu Unitaire de Consommation

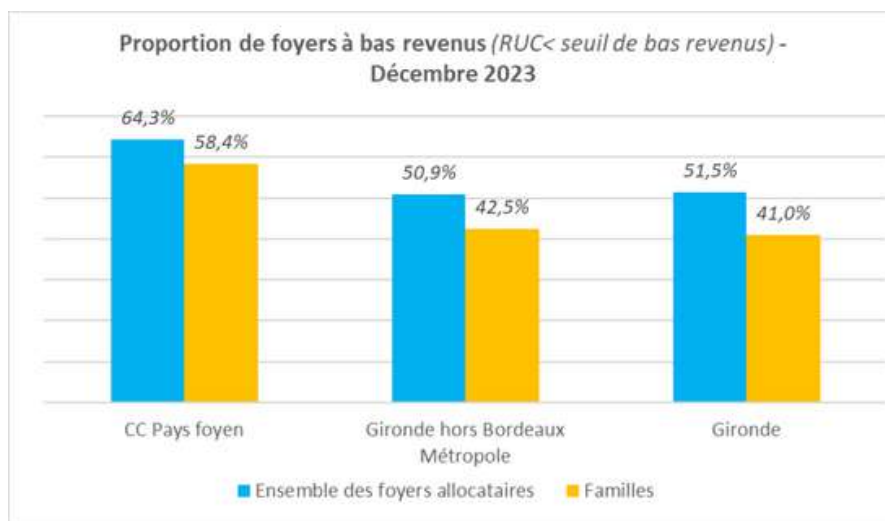
Source : Données prestations familiales - MSA Gironde



Source : Données prestations familiales - MSA Gironde

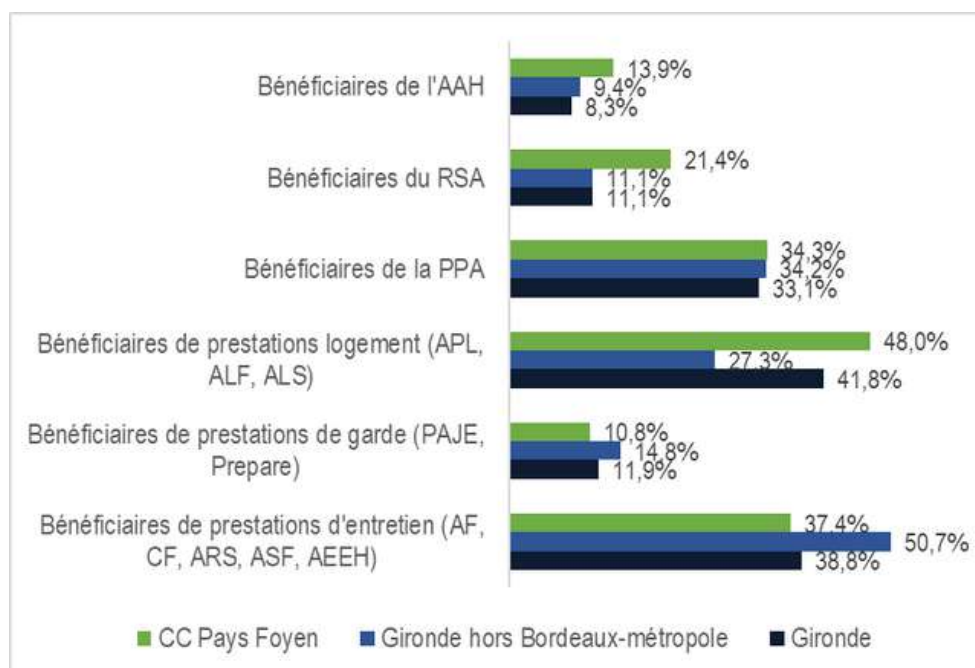
Le Revenu par Unité de Consommation (RUC) est égal au rapport entre le revenu mensuel disponible avant impôts et le nombre d'unités de consommation.

Le territoire de la Communauté de Communes du Pays Foyen enregistre des indicateurs de précarité plus défavorables comparativement à la Gironde et la Gironde hors Bordeaux Métropole.

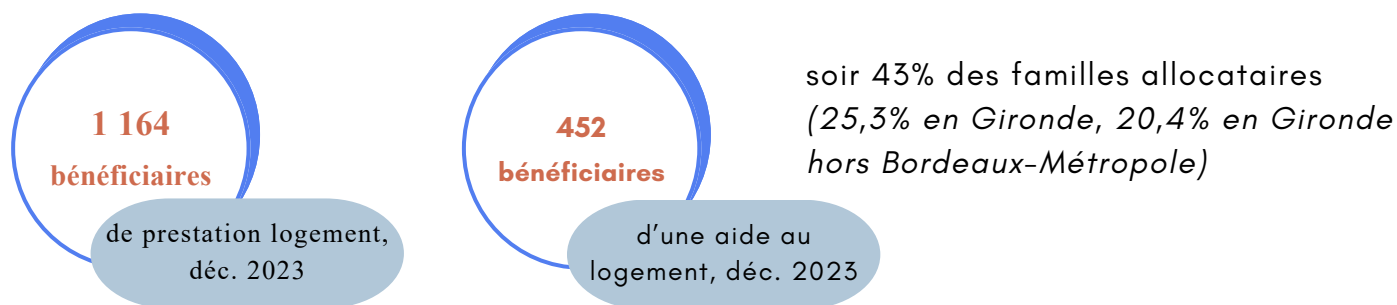


Source : Données prestations familiales - MSA Gironde

- **La proportion de foyers allocataires à bas revenus** parmi l'ensemble des foyers allocataires atteint **64,3%** fin 2023 (environ + 13 points par rapport au niveau départemental).
- **La proportion de familles à bas revenus** parmi l'ensemble des familles atteint **58,4%** (proportion supérieure de plus de 17 points au niveau départemental).
- Par ailleurs, **56,7% des enfants âgés de 0 à 17 ans vivent dans des familles à bas revenus** (respectivement 40,7% en Gironde hors Bordeaux Métropole et 39,4% en Gironde)



Source : CAF 2023 (traitement Département Etudes et Statistiques juillet 2024), INSEE 2021



Source : Caf déc. 2023 / Insee 2021 / (traitement Département Etudes et Statistiques, juillet 2024)

C. CONSTATS

- Un vieillissement de la population avec un indice de jeunesse plutôt faible ;
- Sur l'ensemble de la Communauté des Communes, 1 allocataire sur 2 est une personne seule ;
- Une baisse des allocataires pour la CAF et la MSA. Cette évolution peut difficilement s'expliquer de manière certaine, nous pouvons juste émettre quelques hypothèses pouvant l'expliquer :
 - ▶ Evolution démographique moins dynamique,
 - ▶ Baisse de la natalité : moins de naissances implique mécaniquement moins de familles éligibles aux prestations liées à la charge d'enfants,
 - ▶ Départs vers d'autres territoires : le solde migratoire est moins favorable que dans le reste de la Gironde, ce qui peut entraîner une diminution du nombre d'allocataires,
 - ▶ Vieillesse de la population : une population vieillissante implique une part plus importante de personnes sortant du champ des prestations CAF,
 - ▶ Réformes et évolutions réglementaires notamment la réforme du calcul des aides au logement (2021) a pu entraîner une sortie du dispositif pour certains allocataires,
 - ▶ Renforcement des contrôles : plus de vérifications automatisées ou croisées ont pu aboutir à des radiations ou suspensions.
 - ▶ Progression du non-recours par manque d'information, complexité des démarches, méconnaissance des dispositifs ou peur d'être stigmatisé où en raison de la dématérialisation croissante des démarches qui peut constituer un obstacle pour certains publics en particulier les plus fragiles,
 - ▶ Effets post-COVID : certaines personnes ont pu arrêter de faire des démarches pendant la crise ou perdre leur emploi temporairement, puis ne pas renouveler leur demande ensuite.
- Le taux de régime agricole reste très élevé avec 23.9 % en 2022 ;
- La précarité est très marquante sur le territoire et touche toutes les tranches d'âge de la population, y compris les enfants :

- ▶ Une médiane RUC inférieure à celle du département, encore plus marquante dans le quartier prioritaire,
 - ▶ Une dépendance aux prestations familiales de la CAF pour plus de la moitié de leurs ressources pour plus de 50% des allocataires résidant à Sainte-Foy-la-Grande ;
 - ▶ Un taux de prestation pour l'AAH (Allocation Adulte Handicapé) et RSA supérieur au département, surtout dans le quartier prioritaire ;
 - ▶ MSA : 56,7% des enfants âgés de 0 à 17 ans vivent dans des familles à bas revenus.
- Le manque de moyens de mobilité, un frein majeur pour les habitants du territoire.

3

PETITE ENFANCE ENFANCE JEUNESSE

A. DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES

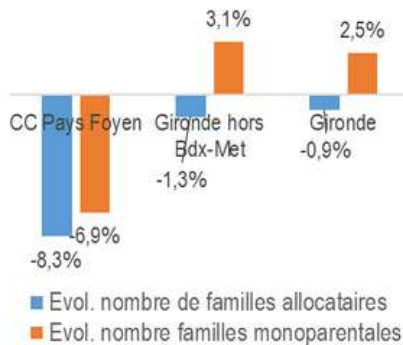
73.4

jeunes

de moins de 20 ans
pour 100 personnes de 65 ans et plus

(117,1 en Gironde / 101,9 en Gironde hors Bordeaux-Métropole)

Evolution du nombre de
familles allocataires CAF, entre
déc. 2019 et déc. 2023



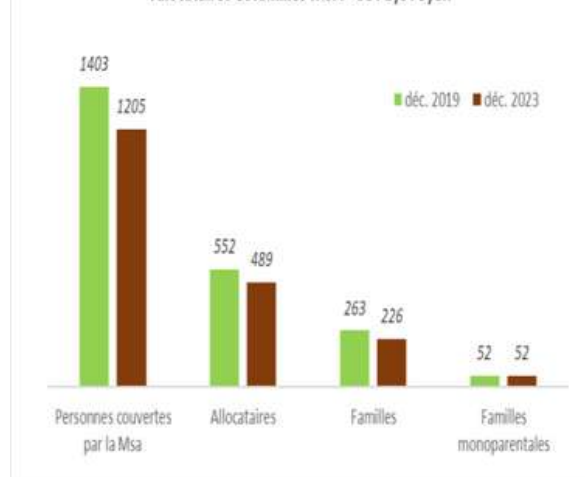
434
familles

monoparentales
CAF

soit 41.3% des familles
allocataires

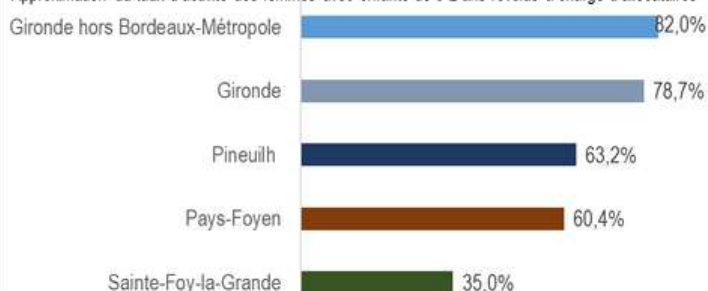
486 familles
monoparentales sur le
territoire en 2023

Allocataires et familles MSA - CC Pays Foyen



La part des familles monoparentales parmi les familles s'élève à **23%** (contre respectivement 24,7% en Gironde hors Bordeaux Métropole et 24,3% en Gironde).

Approximation du taux d'activité des femmes avec enfants de 0-2 ans révolus à charge d'allocataires



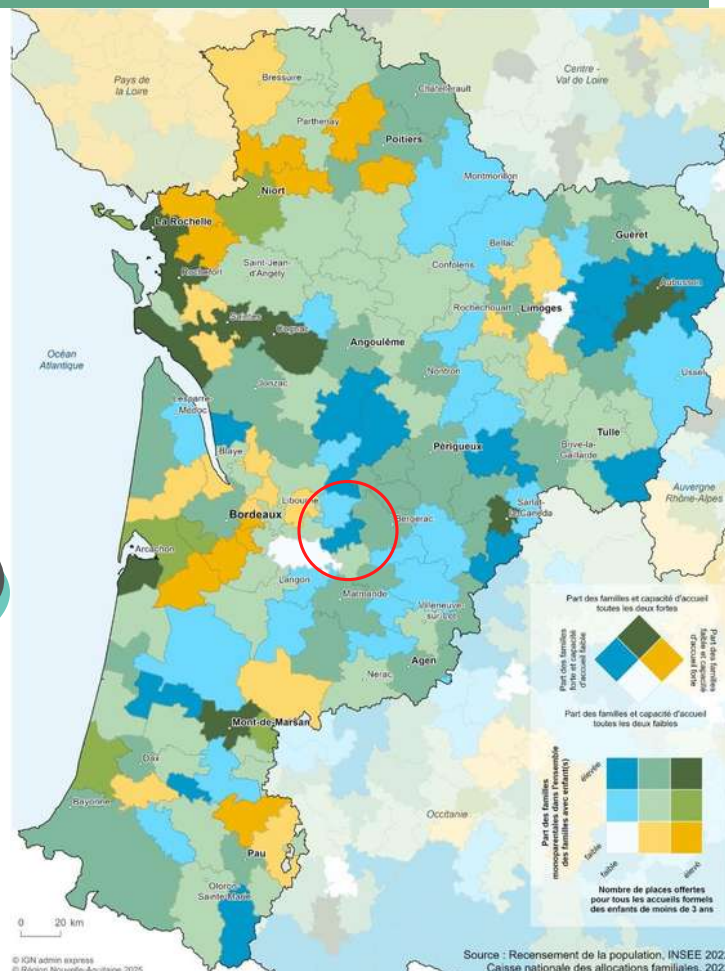
Un pourcentage nettement inférieur à celui du département de la Gironde, notamment à Sainte-Foy-la-Grande.

Familles monoparentales et capacité d'accueil pour les enfants de moins de 3 ans, par intercommunalité, en 2022.

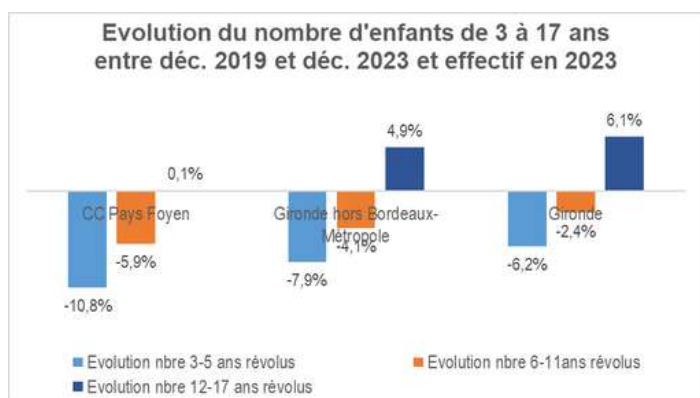
En région Nouvelle-Aquitaine, la part des familles monoparentales est en moyenne de 30%.

Elle est de 37% dans la Communauté de Communes du Pays Foyen.

Le niveau moyen de l'offre de garde pour les moins de 3 ans est de 66 places pour 100 enfants. En Pays Foyen elle est seulement de 45.



Sources des données pour le nombre de places et le nb d'enfants : Onape - Cnaf (EquEAJE, Allstat FR6), CCMSA, Drees (enquête PMI), MENESR-Depp, Insee, Ircem et Urssaf Caisse Nationale



Tranche d'âge	Territoire (%)	Gironde (%)
0-2 ans	-12.20%	-3.10%
3-5 ans	-10.80%	-6.20%
6-11 ans	-5.90%	-2.40%
12-17 ans	0.10%	6.10%

MSA : baisse de plus de 50 % des 0-5 ans à charge (152 en 2019 contre 94 en 2023).

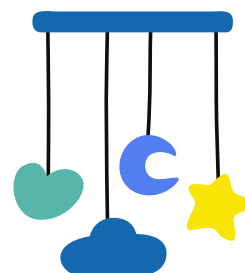
Entre 2022 et 2024, la majorité des familles inscrites sur les accueils de loisirs (3-12 ans) se situe dans les tranches de quotient familial intermédiaires (800 € à 1349 €), avec une légère diminution des familles dans les tranches basses et moyennes, tandis que les tranches les plus élevées restent peu représentées.

B. STRUCTURE D'ACCUEIL 0-3 ANS

a. Le Relais Petite enfance (RPE)

Le Relais Petite enfance (RPE) est un lieu gratuit d'accueil, d'information et d'accompagnement pour les assistant(e)s maternel(le)s, les parents, futurs parents et leurs enfants. Il est situé à la Maison de la Petite Enfance à Sainte-Foy-la-Grande.

	2022	2023	2024	2025
Assistantes maternelles	43	44	51	51
Places agréées	143	143	179	176
Places disponibles en septembre	25	32	46	37



Il existe plusieurs Maison d'Assistant(e) Maternel(le) (MAM) sur le territoire :

- MAM « L'île des P'tits Matelots » à Pellegrue : 2 assistantes maternelles
- MAM « Pom d'Api » à Pineuilh : 4 assistantes maternelles
- MAM « Le Ptit Coin de Bonheur » à Landerrouat : 2 assistantes maternelles

Observations :

Les MAM sont des structures que les familles apprécient alliant le collectif en effectif restreint (12 maximum) et le fait que l'enfant n'ait qu'une personne référente. Elles sont parfois une alternative pour les familles qui n'ont pas trouvé de places en crèches.

Rôle du RPE

Le Relais Petite Enfance (RPE) dynamise le territoire : le nombre d'ateliers et de formations augmentent, soutenant la professionnalisation des assistantes maternelles. Toutefois, le nombre de familles accompagnées est en baisse, reflet probable du contexte démographique.

b. Les structures collectives

- **Crèche Tom Pouce** à Sainte-Foy-la-Grande située en Quartier-Politique de la Ville (QPV) : agrément 20 places ; Labellisation crèche A Vocation d'Insertion Professionnelle (AVIP) depuis 2024
- **Crèche Les P'tits Loups** à Port-Sainte-Foy-et-Ponchapt : agrément 20 places
- **Crèche Lous Pitchouns** à Pellegrue : agrément 20 places

Ratio demande en crèches	2023	2024	2025 (Juillet)	Nombre d'enfants accueillis par année / par structure	2022	2023	2024
Demandes de crèches	87	66	46	Tom Pouce	61	35	42
Demandes acceptées	39	32	40	Lous Pitchoun	39	23	34
Liste d'attente	48	34	6	Les P'tits Loups	42	33	33
				Dont familles monoparentales		13	16

Observations :

Une tendance à la baisse concernant les demandes de crèches depuis 2023. Néanmoins les familles sur liste d'attente ne restent pas sans solution.

Le RPE les accompagne afin de trouver un mode d'accueil individuel (assistant(e) maternel(le)), certaines familles trouvent des solutions alternatives (congé parental, entourage familial etc.).

Répartition allocataires CAF	2022	2023	2024	Répartition ressortissants MSA	2022	2023	2024
Tom Pouce	51	30	36	Tom Pouce	10	5	6
Lous Pitchoun	36	16	25	Lous Pitchoun	3	7	9
Les P'tits Loups	30	29	31	Les P'tits Loups	12	4	2

Bilan crèche A Vocation D'Insertion Professionnelle (AVIP) 2024 :

En 2024, le dispositif de la crèche AVIP a permis de renforcer les partenariats avec les acteurs de l'insertion (France Travail, PLIE, Mission Locale, CAF) et d'améliorer le suivi des familles en disposant.

En outre, l'implication de l'équipe de la crèche et une meilleure coordination avec les conseillers ont contribué à sa réussite. Les 4 places réservées, représentant 20 % de la capacité, ont été intégralement occupées, ce qui confirme l'intérêt du dispositif.



Toutefois, plusieurs limites demeurent : la contrainte du quota imposé, la fragilité liée aux petits contrats et à leur incertitude, ainsi que la diminution progressive de la compensation financière (15 000 € la première année, 11 250 € la deuxième, puis 7 500 €). Ces éléments posent la question de la pérennité et de la stabilité du projet malgré ses apports positifs pour l'accompagnement des familles.

Démographie et familles

Entre 2017 et 2025, le territoire foyen connaît une baisse démographique marquée : le nombre d'enfants de 0-3 ans passe de 437 en 2017 à 322 en 2023, avec un recul parallèle des naissances (162 en 2017 contre 104 en 2023, légère reprise à 120 en 2024). Le nombre de familles monoparentales et actives diminuent également.

Offre d'accueil

L'offre en crèche reste stable avec 20 places, mais les Maisons d'Assistantes Maternelles (MAM) se développent (2 en 2020 contre 4 en 2025). Le nombre d'assistantes maternelles reste autour d'une cinquantaine, toutefois les places agréées diminuent (199 en 2020 contre 178 en 2025) tandis que les disponibilités augmentent, signe d'une baisse de la demande. À moyen terme, plusieurs départs à la retraite fragilisent cette offre.

Horaires atypiques

La demande reste faible mais régulière, portée surtout par des familles travaillant dans le secteur de la santé (infirmières, aides-soignants).

Partenariats

Des collaborations riches se déploient avec la PMI, la CAF, les écoles (passerelles TPS), les associations (massage bébé, bien-être) et les structures intergénérationnelles (MARPA), renforçant le soutien aux familles et aux professionnelles.

c. Bilan des actions CTG CAS 2021-2025

Fiches bilan	Axes	2022	2023	2024	2025	A reconduire pour 2026-2030 ?
Labellisation crèche AVIP	Emploi, Insertion, Formation Parentalité					OUI
Analyses de pratiques	Garde d'enfant / Parentalité					OUI
OAPE - Données statistiques	Garde d'enfant / Parentalité					OUI
Faciliter l'accès à tous aux structures 0-17 ans existantes	Garde d'enfant / Parentalité					OUI
Handicap	Garde d'enfant / Parentalité					OUI

Légende :

	Non réalisée		Réalisée
	Partiellement réalisée		En cours

d. Constats

- Qualité des services d'accueil perçue comme pertinente pour le territoire
- Offre collective pas toujours adaptée aux besoins des parents actifs (critères d'attribution)
- Malgré une baisse de la natalité sur le territoire supérieure à celle du département, les modes de garde collectifs ne sont pas encore impactés. Cette baisse se traduit par une diminution du nombre de demandes mais les crèches sont complètes ;
- Baisse des places agréées chez les assistantes maternelles et départs à la retraite à court terme mais des places restent disponibles ;
- Le nombre de MAM est en augmentation ;
- Le Pays Foyen est identifié comme territoire à enjeu sur l'axe capacité de mode de garde car sa moyenne est bien en deçà de la moyenne nationale et pour autant l'offre de garde sur le territoire semble suffire ;
- Formation du personnel crèche pour l'accueil des enfants à besoin spécifiques ;

- Crèche AVIP : les 4 places réservées ont été attribuées et sont actuellement occupées par des familles répondant. Cette dynamique témoigne à la fois de la pertinence du dispositif sur le territoire et de son attractivité auprès des familles concernées. Elle illustre également la bonne coordination entre les partenaires de l'insertion et l'équipe de la crèche, qui permet d'assurer un accompagnement adapté et de répondre aux besoins des publics prioritaires ;

e. Synthèse

Points forts

Crèches et dispositifs spécialisés (ex. AVIP) pleins → attractivité forte auprès des familles.
Bonne coordination entre crèche et partenaires de l'insertion → accompagnement adapté des publics prioritaires.
Qualité des services d'accueil perçue comme pertinente pour le territoire.

Points faibles

Capacité des crèches limitée → risque de saturation même avec la baisse de natalité.
Dépendance à des dispositifs spécifiques pour certains publics → critères d'attribution.
Besoin de suivi individualisé → charge importante pour les équipes.

Opportunités

Diminution des listes d'attente grâce à la baisse de natalité → possibilité d'optimiser la répartition des places.
Révision et diversification de l'offre de garde → répondre à de nouveaux besoins ou profils familiaux.
Renforcement des partenariats → améliorer encore l'accompagnement social et éducatif.

Menaces

Maintien d'une forte demande pour les dispositifs spécialisés malgré baisse globale de la natalité.
Saturation des crèches collectives et spécialisées → familles non prioritaires exclues.
Évolution démographique ou sociale inattendue → adaptation nécessaire pour éviter des tensions sur l'offre.

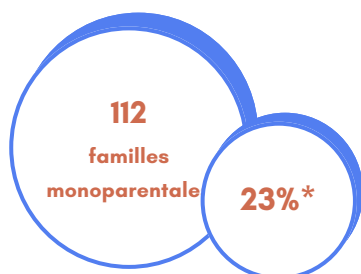
C. Structures d'accueil extrascolaires 3-17 ans

a. Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)

- Les P'tits Potes à Pineuilh : agrément jeunesse et sport : n° 0330368CL000124
- Les Zintrépides à Pellegrue : agrément jeunesse et sport n° 0330368CL000123

Reconnaissance officielle par l'État (via les services déconcentrés : Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (DRAJES) / Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (SDJES) accordée aux structures qui mènent des actions en direction de la jeunesse et qui respectent certaines valeurs et conditions.

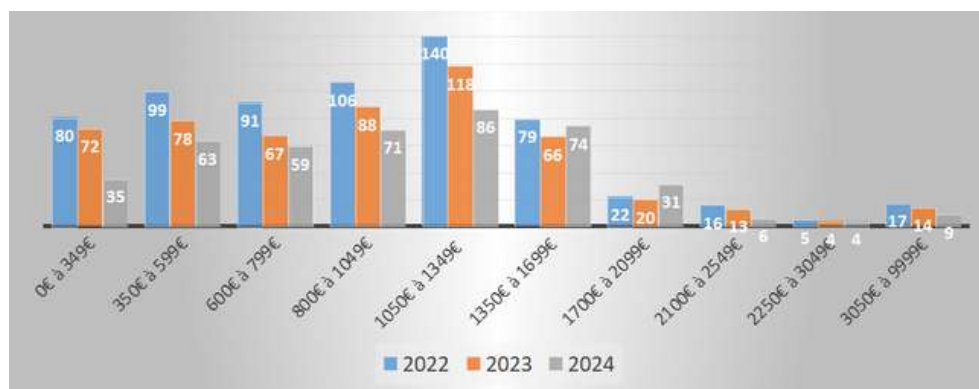
Nombre d'enfants accueillis par structure / par année	2022	2023	2024	Répartition de toutes les familles par	2022	2023	2024
Les P'tits Potes + sport	379	205	349	CDC	881	634	817
Les Zintrépides	183	114	181	Hors CDC	131	81	104
Total	562	319	530	Familles monoparentales			112



En 2024, 530 enfants ont été accueillis (contre 562 en 2022 et 319 en 2023), avec une reprise marquée dans les deux structures. Les familles sont majoritairement issues de la CDC (817 sur 921 en 2024).

*du nombre total de familles sur le territoire.

Répartition des familles en fonction du quotient Familial (3/12 ans)



Source : données extraites du logiciel du service Petite Enfance et Enfance Jeunesse de la CDC du Pays Foyen (2022, 2023, 2024)

b. Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) 12-17 ans

- Le Club ados de Pineuilh : agrément n° 0330368CL000324
- Le club ados de Sainte Foy la grande : agrément n° 0330368CL000323

Nombre de jeunes accueillis par structure / par année	2022	2023	2024	Taux de fréquentation (mercredis et vendredi)	2022	2023	2024
Les ados de Pineuilh	93	37	80	Les ados de Pineuilh	52%	42,50%	21%
Les ados de Pellegrue	74	26	72	Les ados de Pellegrue	53%	26,50%	15%
Total	167	63	152				
Dont issus de familles monoparentales			11				

En 2024, 152 adolescents ont été accueillis (contre 167 en 2022 et 63 en 2023), dont 11 issus de familles monoparentales. La fréquentation a diminué sur Pineuilh (21 %) et Pellegrue (15 %) par rapport à 2022 avec respectivement 52% et 53%.

c. Périscolaire

Le Périscolaire est assuré par le service enfance-jeunesse de la Communauté de Communes du Pays Foyen.

	2022		2023		2024	
Fréquentation des effectifs périscolaires / effectif scolarisé	Effectif scolaire	Effectif périscolaire	Effectif scolaire	Effectif périscolaire	Effectif scolaire	Effectif périscolaire
St Avit	145	128	150	80	148	101
Port sainte Foy	179	117	119	82	151	104
La roquille/Margueron	65	58	75	48	65	62
Eynesse	75	79	70	65	66	77
Pellegrue	150	135	150	92	137	109
Pineuilh élémentaire	165	136	175	100	160	129
Pineuilh maternelle	101	69	100	44	89	66
Les lèves	68	68	80	50	61	69
St André et Appelles	30	49	20	30	20	37
Ste Foy la Grande	224	117	240	71	200	88
TOTAL	1202	956	1179	662	1097	842
	80%		56%		77%	

La fréquentation périscolaire a connu une baisse en 2023 (56 %) avant de repartir à la hausse en 2024 (77 %). Cette évolution traduit un retour progressif des familles vers le périscolaire après une année de creux.

La reprise n'est cependant pas homogène : certaines écoles comme Pineuilh élémentaire, Eynesse ou La Roquille/Margueron affichent une fréquentation élevée, tandis que d'autres restent en retrait (Sainte-Foy-la-Grande, Saint-André-et-Appelles).

Globalement, la dynamique est positive, avec un réengagement notable des familles, même si l'équilibre constaté en 2022 n'est pas encore totalement retrouvé.

D. Diagnostic partagé avec les partenaires : accès à la garde d'enfants

Existant	Limites et freins
• 3 crèches • 1 Relais Petite Enfance (guichet unique 0-3 ans) • Assistants maternels • 1 Bureau Enfance Jeunesse pour les inscriptions au périscolaire et ALSH • 2 ALSH 3-12 ans • 10 périscolaires	• Information à la communication : lisibilité des interlocuteurs, disparités des fermetures de structures 0-3 et 3-12 ans pour les familles <u>0-3 ans :</u> • Modalités actuelles : multiplicité des interlocuteurs pour formaliser les démarches d'inscriptions • Lieu d'Accueil Enfant-Parent (LAEP) : mutualisation des agents, nombres d'heures d'ouverture insuffisant, lieu fixe <u>3-12 ans :</u> • Turn-over des équipes • Fermeture obligatoire en août • Nombre de places d'accueil insuffisant • Critères ne favorisant pas suffisamment les parents qui travaillent

a. Constats

- 112 familles monoparentales (soit 23 %) sur les 486 fréquentant les ALSH ;
- Difficulté des familles à rejoindre les lieux d'accueil extrascolaire et autres services extérieurs (mobilité) ;
- Disparités des jours de fermeture des ALSH (pas de service minimum) ;
- Critères inscription ALSH ne favorisant pas suffisamment les parents qui travaillent ;
- Contrainte ressentie par les parents pour les inscriptions obligatoires en périscolaire ;
- Information et communication peu lisibles : multiplicité d'interlocuteurs et démarches complexes, surtout pour les 0-3 ans ;
- Vacances scolaires : fermeture obligatoire en août créant une rupture de service pour les familles ;
- Ressources humaines ALSH: turn-over des équipes, fragilisant la qualité de l'accompagnement et la stabilité nécessaire aux enfants et aux parents ;
- Nécessité de consolider les actions partagées existantes et de les faire évoluer vers les attentes des familles (retour questionnaire PEDT) ;

Constat général : volonté d'accompagner les besoins des familles mais les limites structurelles et organisationnelles réduisent l'accessibilité et la continuité du service, accentuant les écarts entre accueil des tout-petits et des plus grands.

E. Education Scolarité : Projet Educatif de Territoire (PEDT)

a. Bilan PEDT

Le bilan du Projet Éducatif de Territoire (PEDT) 2022-2025 du Pays Foyen a permis de dégager des éléments essentiels pour nourrir sa réécriture dans le cadre de la nouvelle convention 2025-2030. Le document détaillé du bilan est annexé au présent diagnostic. Il s'agit ici d'en présenter les principales remontées.

- Echantillonnage sur 138 familles inscrites au bureau enfance jeunesse.

1. Principaux constats

Service indispensable : les accueils périscolaires et extrascolaires répondent d'abord à un besoin de garde, essentiel pour la conciliation vie professionnelle/familiale.

Satisfaction globale : qualité de l'encadrement, sécurité, diversité des activités saluées.

Attentes fortes : plus de souplesse dans les inscriptions, davantage de sorties et d'activités innovantes.

Communication à renforcer : les parents souhaitent plus d'informations et d'espaces d'échanges avec les équipes.

Accompagnement éducatif attendu : aide aux devoirs, gestion des écrans, rythme de l'enfant, alimentation, gestion des émotions.

2. Points d'insatisfaction / axes d'amélioration

Activités jugées répétitives : manque de diversité, peu adaptées aux plus de 9 ans.

Organisation : inscriptions trop rigides, fermetures estivales et de Noël mal vécues.

Relations avec l'encadrement : plutôt satisfaisantes mais besoin de proximité et de bienveillance renforcées.

3. Attentes et suggestions des parents

- Plus de sorties et activités extérieures ;
- Adaptation des animations selon les tranches d'âge ;
- Accueil prolongé pour les collégiens de Pellegrue ;
- Modalités d'inscription plus souples ;
- Amélioration de la communication sur les activités ;
- Mise en place de temps d'échange réguliers avec les équipes (cafés-parents, ateliers, temps festifs).

4. Préconisations pour une évolution du PEDT

Organisation & accessibilité

- Assouplir les inscriptions ;
- Réduire la fermeture estivale à 15 jours max. ;
- Ouvrir partiellement à Noël ;
- Étudier un accueil périscolaire pour collégiens ;
- Diversification des activités :
 - ▶ Plus de sorties et projets culturels/sportifs ;
 - ▶ Adapter les contenus aux 9-12 ans ;
 - ▶ Associer les enfants aux choix d'activités.

Accompagnement éducatif :

- Ateliers devoirs, écrans, émotions, alimentation ;
- Mobiliser associations locales.

Lien familles/structures :

- Consolider et renforcer le Portail Famille et supports complémentaires ;
- Proposer des rencontres régulières familles/équipes ;
- Valoriser le rôle éducatif des parents.

5. Freins évoqués par les familles

- Pour certaines familles des contraintes professionnelles sont incompatibles avec l'organisation actuelle ;
- Fermetures jugées trop longues ;
- Activités répétitives, pas assez adaptées aux plus grands ;
- Relations parfois distantes avec les équipes.

6. Gouvernance

- Mise en place d'un comité de suivi (parents, élus, équipes, partenaires) ;
- Évaluations régulières de la satisfaction des familles (questionnaires courts, bilans annuels) ;
- Favoriser la co-construction avec les acteurs locaux (écoles, associations, structures culturelles et sportives).

Le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS)

Il s'agit de participer à l'éducation de l'enfant en lui apportant les outils nécessaires à sa réussite scolaire et à son épanouissement personnel. En dehors du temps scolaire, par petits groupes, les enfants bénéficient d'un temps d'échange et d'écoute qui vont leur permettre de s'épanouir. Depuis septembre 2022, ce dispositif est assuré par le Tiers-lieu Cœur de Bastide.

Les ateliers sont à destination :

- des enfants des écoles primaires volontaires du Pays Foyen : Ecoles de Sainte-Foy-laGrande, de Pineuilh, de Pellegrue, de Margueron et de Saint-Avit-Saint-Nazaire ;
- des collégiens du Collège Elie Faure de Sainte-Foy-la-Grande.

Description :

Le dispositif CLAS est élaboré avec chaque directeur d'école ainsi qu'avec la coordinatrice du REP en Pays foyen. Les enfants bénéficiant du CLAS sont proposés par l'équipe enseignante de chaque école. Une coordination permanente avec l'équipe du PRE (programme de réussite éducative) de Sainte-Foy-la-Grande permet d'aborder le relationnel entre parents, enseignants et comportement au cours des sessions du CLAS.

Accueil et accompagnement de 12 groupes de 8 enfants les lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi pour une séance hebdomadaire de 2h00 par semaine, de 16h30 à 18h30. Les enfants sont pris en charge par l'animateur référent à la sortie de l'école.

Les sessions de chaque groupe sont conçues en deux parties :

- Temps d'échanges collectifs : aide à la restitution et valorisation du travail de l'enfant ;
- Mise en place d'ateliers de découvertes culturels et sportifs en relation avec les associations locales ;
- Ateliers collectifs sportifs et culturels : sportifs (rugby, basket, tennis, danse, jeux sportifs), artistiques (dessin, collages), culturels (histoire locale, bibliothèque et micro-folie), environnemental (médiation animale), numérique (apprentissage, impression 3D Fablab), ...

Une coordination avec chaque équipe enseignante permet d'échanger sur la progression ou les problèmes rencontrés par les élèves.

Le Programme de Réussite Educative (PRE) - Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Sainte-Foy-la-Grande

Le PRE, lié au Contrat de Ville, est un dispositif qui vise à accompagner les élèves foyens en difficulté scolaire en prenant en compte leur environnement dans sa globalité. Les élèves concernés sont principalement identifiés par l'école, la sollicitation peut venir directement des parents.

Il est porté par le CCAS avec une coordinatrice et une médiatrice scolaire. L'instance de décision qui le constitue (l'Equipe pluridisciplinaire de soutien) est composée, en plus de la médiatrice et de la coordinatrice, du directeur de l'école Paul Bert Pauline Kergomard, de trois travailleurs sociaux de la Maison Départementale de la Solidarité (MDS), de l'équipe du Réseaux d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté (RASED). Il est en place sur l'école Paul Bert Pauline Kergomard et s'ouvre depuis cette rentrée 25/26 au collège Elie Faure.

Le travail de partenariat est essentiel au bon fonctionnement du dispositif tant pour les accompagnements individuels que pour la mise en place d'actions collectives (partenaires institutionnels et associatifs).

Le PRE propose son accompagnement sous la forme de :

- Parcours d'accompagnement individuel ;
- Actions collectives en petits groupes sous forme d'animations ou d'ateliers en fonction des besoins identifiés.

Pour cette nouvelle année le dispositif va s'étendre au collège avec des propositions d'ateliers qui viendront en soutien aux difficultés rencontrées par les élèves et repérés par l'établissement (exemple : cours de théâtre pour travailler la préparation aux oraux). La mise en place d'ateliers de ce type est également travaillée à l'école Paul Bert Pauline Kergomard (exemple : atelier de motricité pour les plus petits pour un travail sur la corporalité).

Depuis 2022 :

- 33 élèves ont bénéficié d'un parcours d'accompagnement individuel ;
- 21 élèves d'un accompagnement ponctuel.

Depuis septembre 2025 :

- 16 élèves en parcours d'accompagnement individuel avec de nouvelles entrées à venir (qui seront étudiées en Education Physique et Sportive (EPS)) ;
- Travail sur la mise en place des nouveaux ateliers collectifs avec les établissements scolaires et les partenaires sollicités.

b. Bilan des actions CTG CAS 2021-2025

Fiches bilan	Axes	2022	2023	2024	2025	A reconduire pour 2026-2030 ?
Analyses de pratiques	Emploi, Insertion, Formation Parentalité					OUI
Handicap	Garde d'enfant / Parentalité					OUI
Evolution des modalités de fonctionnement du Bureau Enfance Jeunesse (BEJ) aux périodes fortes	Garde d'enfant / Parentalité					OUI

Fiches bilan	Axes	2022	2023	2024	2025	A reconduire pour 2026-2030 ?
Faciliter l'accès à tous aux structures 0-17 ans existantes	Garde d'enfant / Parentalité					OUI
Adaptation des critères d'attribution des places en ASLH	Garde d'enfant / Parentalité					OUI
Livret parentalité	Garde d'enfant / Parentalité					OUI

Légende :

	Non réalisée		Réalisée
	Partiellement réalisée		En cours

c. Diagnostic partagé avec les partenaires : accès à l'éducation et à la scolarité - Epanouissement / Vivre ensemble

Existant

- Projets pédagogiques des structures : quotidien des ALSH, Périscolaires

Limites et freins

- Instabilité Ressources Humaines sur les équipes éducatives
- Locaux inadaptés ou inutilisables sur les temps dédiés à l'entretien dans les écoles

d. Diagnostic partagé avec les partenaires : accès à l'éducation et à la scolarité - Citoyenneté

Existant

- Cœur de Bastide : prévention numérique, créatifs, cours de Français Langue Etrangère (FLE), accès aux droits
- Périscolaires : apprentissage des règles

Limites et freins

- Enfant roi : contraire au droit et devoir
- Différents culturelles, notion de laïcité floue

e. Diagnostic partagé avec les partenaires : accès à l'éducation et à la scolarité – Équité

Existant

- Manque de concertation, de complémentarité et de connaissance entre les acteurs (CLAS / périscolaire)
- Inclusion (animateurs supplémentaires)

Limites et freins

- Personnel peu ou pas formé à la prise en compte des enfants à besoins spécifiques

f. Diagnostic partagé avec les partenaires : Jeunesse (12-17 ans)

Existant

- Clubs ados de Pellegrue et Sainte-Foy-la-Grande
- Centre Socio-Culturel du Pays Foyen
- Cœur de Bastide
- LEPI (*Sainte-Foy-la-Grande uniquement*)
- Centre de santé sexuel
- Réseau Santé Social Jeunes (RSSJ) du Libournais

Limites et freins

- Avenir incertain du RSSJ
- Problématiques de santé mentale, fragilité des jeunes
- Manque de visibilité, de signalétique des structures
- Manque de lieux culturels pour les jeunes
- Manque d'harmonisation entre les acteurs locaux
- Pas de point information jeunesse
- Accessibilité / mobilité
- Horaires clubs ados incompatibles avec les clubs de sport
- Tarif adhésion club ados supérieur au territoire limitrophe (Sauveterrois)
- Difficultés des jeunes à s'ouvrir aux autres, à des structures nouvelles (repli sécuritaire entre amis et famille)
- Les budgets

g. Constats

- Un **réseau d'acteurs jeunesse varié** (clubs ados, CSC, structures de santé, partenariats associatifs et médico-sociaux), mais qui reste morcelé et insuffisamment lisible pour les jeunes comme pour leurs familles ;
- **Plusieurs freins structurels** apparaissent : manque de visibilité et de signalétique des structures, absence de point d'information jeunesse, horaires peu adaptés et parfois en concurrence avec d'autres activités (sportives), tarifs moins accessibles que dans les territoires voisins ;

- S'ajoutent des contraintes spécifiques liées aux jeunes eux-mêmes : fragilité psychologique, problématiques de santé mentale, repli sur le cercle proche, difficulté à s'ouvrir à de nouvelles structures.
- Les perspectives mettent en évidence des besoins clairs :
 - ▶ Formation des professionnels pour accompagner les jeunes en difficulté (santé mentale, harcèlement, addictions) ;
 - ▶ Renforcer la coordination des acteurs via un lieu central type « maison des ados », adapter les locaux et les horaires pour toucher davantage de jeunes ;
 - ▶ Faire évoluer le nombre d'équipements sportifs et culturels.

Un enjeu fort réside également dans l'amélioration de la communication et de la valorisation des actions (séjours, autonomie, sac'ados), afin de rendre **l'offre plus attractive et plus visible**.

Pour résumer le territoire dispose de structures solides et engagées pour accompagner les 3/17 ans, mais celles-ci souffrent d'un manque de visibilité, d'accessibilité et de coordination.

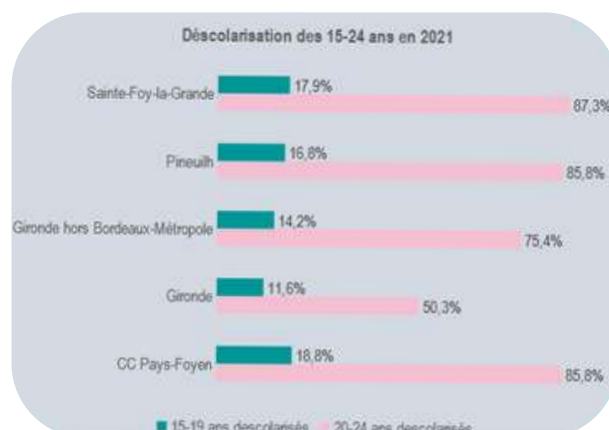
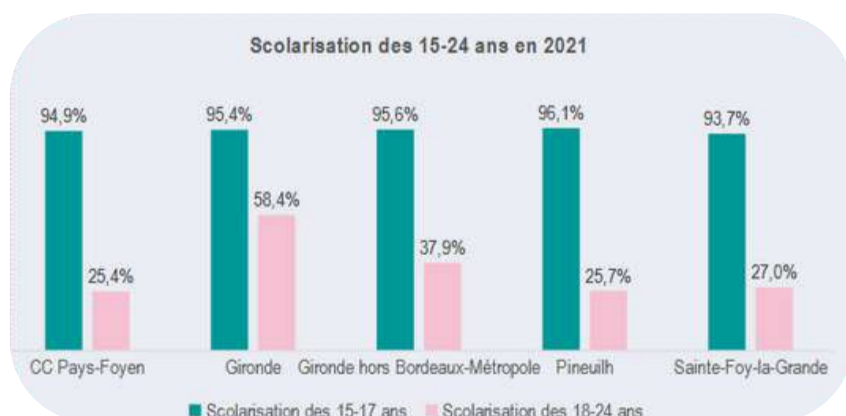
Les problématiques de santé mentale, de mobilité, ainsi que l'absence de lieux culturels dédiés, renforcent les fragilités des jeunes et freinent leur ouverture.

3-17 ans

- Un manque de concertation entre les différents partenaires
- Fréquentation club ados

F. Scolarité

	2022		2023		2024		2025	
Fréquentation des effectifs périscolaires / effectif scolarisé	Effectif scolaire	Effectif périsco.	Effectif scolaire	Effectif périsco.	Effectif scolaire	Effectif périsco.	Effectif scolaire	Effectif périsco.
St Avit	145	128	150	80	148	101	140	64
Port sainte Foy	179	117	119	82	151	104	139	59
La Roquille/Margueron	65	58	75	48	65	62	61	36
Eynesse	75	79	70	65	66	77	75	55
Pellegrue	150	135	150	92	137	109	119	74
Pineuilh élémentaire	165	136	175	100	160	129	156	64
Pineuilh maternelle	101	69	100	44	89	66	100	40
Les lèves	68	68	80	50	61	69	43	34
St André et Appelles	30	49	20	30	20	37	27	21
Ste Foy la Grande	224	117	240	71	200	88	188	58
TOTAL	1202	956	1179	662	1097	842	1048	505



Source : CAF 2023 (traitement département études et statistiques), juillet 2024, INSEE 2021

G. Jeunesse 14-25 ans

a. Actions et dispositifs sur le territoire

Mission Locale du Libournais

La Mission Locale du Libournais est à l'écoute des attentes et des préoccupations des jeunes, repère les difficultés qu'ils rencontrent et propose les meilleures solutions pour y répondre.

Afin d'apporter aux jeunes tous les services nécessaires pour lever les freins à leur insertion, la Mission Locale mobilise un réseau actif de partenaires locaux : entreprises, organismes de formation, service public de l'emploi, services de santé, de logement et d'action sociale, services publics locaux, collectivités, associations, etc.

La formation au Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA) sur le territoire foyen

Depuis la réécriture de son PEDT en 2022, la Communauté de Communes du Pays Foyen accompagne activement les jeunes du territoire dans leur parcours de formation au BAFA.

Cet accompagnement se traduit par :

- Un soutien financier : prise en charge totale de la session de base ;
- Une offre locale : possibilité de réaliser les stages pratiques dans les structures d'accueil du territoire (accueils de loisirs, séjours, périscolaires).

Afin de mieux répondre aux besoins des jeunes et des structures, l'offre a évolué depuis deux ans :

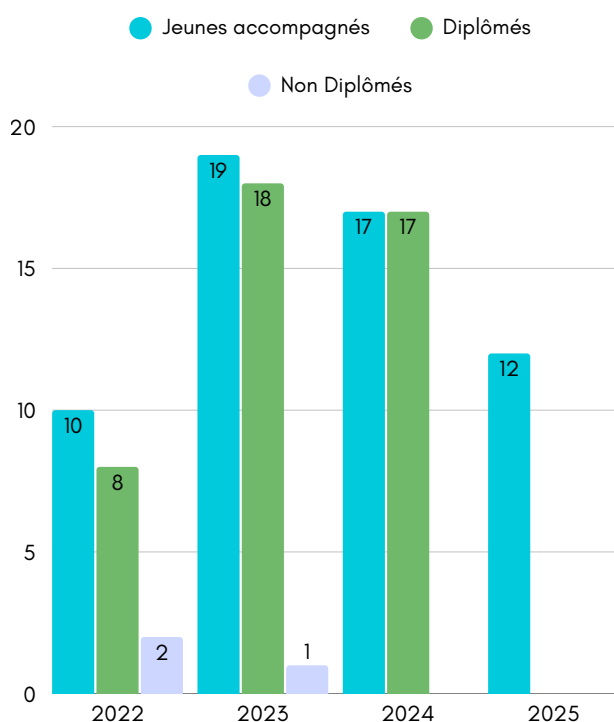
- La session de base est désormais proposée en avril, permettant aux stagiaires d'effectuer leur stage pratique durant l'été ;
- La session d'approfondissement est organisée pendant les vacances d'octobre, ce qui permet aux jeunes de finaliser leur parcours en neuf mois et d'être titulaires du BAFA dès les vacances d'hiver suivantes.
-

Conformément aux priorités inscrites dans le PEDT 2022-2025, la Communauté de Communes a choisi de donner une orientation forte aux contenus de formation. Dans le cadre de son partenariat avec l'association qui dispense la formation elle a souhaité voir intégrer des thématiques essentielles telles que :

- L'inclusion et le handicap ;
- La protection de l'enfance.

Ces choix permettent non seulement de former de nouveaux animateurs pour les structures locales, mais aussi de renforcer la qualité éducative et inclusive des accueils proposés aux familles du territoire.

Année	Jeunes accompagnés (session BASE)	Diplômés	Non diplômés	Thématiques mises en avant session appro.
2022	10 dont 2 contrats aidés	8 dont 2 agents communaux	2	Inclusion et handicap
2023	19 dont 7 contrats aidés	18 dont 7 contrats aidés	1	
2024	17 dont 7 contrats aidés	17	0	Inclusion et handicap
2025	12 dont 2 contrats aidés	NC : appro. en octobre 2025	NC	



Contrat Local Ecole Entreprises (CLEE) Lycées de Sainte-Foy-la-Grande

Les CLEE ont vocation à accentuer la visibilité des échanges entre l'école et le monde économique et à structurer opérationnellement la relation école-entreprise avec les dispositifs existants. Les CLEE participent au traitement des sujets d'orientation au travers d'actions d'information sur la formation et l'insertion propres aux bassins d'emplois.

Les partenaires institutionnels sont associés à la création et au fonctionnement des CLEE : Région, Département, Préfecture, communes, Communauté de Communes, Centre d'Informations et d'Orientation (CIO), chambres consulaires, organismes de formation, associations, France Travail, Missions Locales...

Les campus des métiers et des qualifications de l'académie font partie d'un ou plusieurs CLEE.

Depuis 2022, les lycées de Sainte-Foy-la-Grande et plusieurs entreprises du territoire ont engagé un partenariat fort dans le cadre du CLEE. C'est grâce à cette coopération que ce groupe de travail a créé, il y a dix-huit mois, une classe de Baccalauréat Professionnel par apprentissage. Cette année, la seconde promotion de ce cursus est accueillie.

Depuis septembre 2024, une classe de Brevet Technicien Supérieur (BTS) Management Commercial Opérationnel (MCO) et une classe de BTS Négociation et Digitalisation de la Relation Client (NDRC) ont ouvert.

Campus connecté

Il est situé dans les locaux du Tiers-lieu Cœur de Bastide. Il accueille et accompagne 15 personnes par an. Le campus connecté est un lieu d'étude pour suivre des formations à distance. Les étudiants inscrits au campus connecté bénéficient des espaces individuels et collectifs, du matériel d'étude, de la connexion wifi et de l'accompagnement individualisé de la part d'un tuteur ou d'une tutrice.

Le campus connecté est ouvert à toute personne souhaitant étudier en post bac (BTS, licences, masters ...) et pour les formations continues courtes :

- Les bacheliers ou futurs bacheliers ;
- Les étudiants en réorientation ;
- Les personnes souhaitant reprendre des études, à tout âge ;
- Les personnes souhaitant valoriser leur expérience professionnelle par un diplôme (Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) ou autres) ;
- Les personnes ayant quitté le système scolaire sans diplôme et qui souhaitent reprendre leur avenir en main ;
- Les personnes avec des besoins spécifiques (situation de handicap, phobie scolaire ou sociale...).

Association Libournais Equipe Prévention Insertion (LÉPI)

LÉPI est une association présente sur le QPV Sainte-Foy-la-Grande / Pineuilh, financée par le Département de la Gironde dont la mission s'inscrit dans la protection de l'enfance.

Deux éducateurs de rue interviennent auprès des jeunes âgés entre 11 et 25 ans et auprès de leurs familles, afin de les rencontrer, les écouter, les soutenir et les accompagner dans leurs démarches et projets, dans un local ou dans la rue.

LÉPI mène une action éducative tendant à faciliter une meilleure insertion sociale des jeunes, par des moyens spécifiques supposant notamment leur libre adhésion. Son action éducative est menée en collaboration avec les services sociaux, les groupements et établissements socio-éducatifs et culturels. Il se consacre à un travail de rue : la rue, les bas d'immeubles, les salles de jeux, cafés, alentours des établissements scolaires, stades et autres lieux publics où circulent les jeunes constituent pour les éducateurs les points de rencontres et « d'accroche ». Le local est un lieu d'accueil, un repère, l'origine de certaines réponses, généralement le siège de l'équipe.

b. Décrochage scolaire

Actions et dispositifs sur le territoire pour lutter contre le décrochage scolaire

- Mission Locale du Libournais
- Programme Talent'Co
- Soyons le changement
- Conseil Intercommunal de la Sécurité et de la Prévention de la Délinquance (CISPD) : travail sur l'évitement scolaire avec les communes du territoire et les établissements scolaires

Etude sur les décrocheurs dans les "Quartiers Prioritaires" de Sainte-Foy-la-Grande et Mérignac¹ (Extraits de l'étude)

L'enquête a été menée de septembre 2023 à février 2025 en prônant une approche qualitative et compréhensive des parcours de vie, par l'emploi de l'entretien semi-directif et de l'observation. L'enquête a pu mobiliser un premier corpus d'entretiens réalisés avec des professionnels (n=19). Le second corpus se compose de 68 jeunes rencontrés sur deux communes observées. Les jeunes ont entre 14 et 26 ans (principalement entre 16 et 20), sont 35 filles pour 33 garçons. 22 ont été rencontrés à Mérignac QPV, 22 à Sainte-Foy-la-Grande et 24 à Mérignac hors-QPV. Leur origine familiale semble induire une reproduction sociale forte (familles nombreuses, parents peu diplômés et avec des situations précaires). Les entretiens ont permis d'identifier quatre types de décrochage scolaire en fonction d'un rapport positif ou négatif à l'école et au travail :

- Subi (rapport positif à l'école et au travail) : événements extérieurs forçant la sortie de l'école malgré une volonté de poursuivre ;
- Accidentel (rapport positif à la scolarité et négatif au travail) : lié à des problèmes de santé mentale ou au harcèlement ;
- Professionnalisant (rapport négatif à l'école, mais positif au travail) : jeunes souhaitant travailler rapidement après une dévalorisation scolaire ;
- Fataliste (rapport négatif à l'école et au travail) : désengagement total vis-à-vis de l'école et de l'emploi.

A Sainte-Foy-la-Grande, le décrochage professionnalisant est majoritaire, suivi du décrochage accidentel. Le marché du travail est perçu comme un espace de liberté face aux contraintes scolaires, surtout pour ceux ayant vécu une scolarité difficile. Travailler apparaît comme un moyen d'émancipation et d'accès à l'indépendance financière, même si les perspectives sont limitées (et le sont de plus en plus).

L'attrait pour l'emploi immédiat se heurte souvent à la réalité de la précarité : salaires bas, instabilité et manque de perspectives. Certains jeunes réalisent alors l'importance du diplôme et envisagent un retour en formation, tandis que d'autres s'enferment dans des emplois précaires, par nécessité ou résignation.

Source : ¹Cabinet ARESVI

À Sainte-Foy-la-Grande, la mobilité devient un frein supplémentaire, réduisant les opportunités d'insertion. L'enclavement territorial, accentué par la dépendance à l'automobile, constitue un frein majeur à l'insertion professionnelle et au retour en formation. L'absence de véhicule est un facteur de précarisation, renforçant le sentiment d'isolement et d'impuissance face aux opportunités distantes. Les jeunes ruraux perçoivent la mobilité géographique comme une nécessité, bien qu'elle demeure difficilement accessible car onéreuse.

Enfin, l'étude met en évidence **une constante** : pour ces jeunes sans diplôme, la mobilité sociale semble conditionnée par la mobilité géographique. Pourtant, le manque de ressources, l'ancrage émotionnel et un certain fatalisme freinent ces dynamiques, soulignant la nécessité d'un accompagnement adapté pour élargir leurs horizons et briser les logiques d'enfermement territorial.

Le processus de raccrochage scolaire est loin d'être linéaire ou immédiat. Il s'inscrit dans un temps long, marqué par des expérimentations diverses et un besoin de maturation. En moyenne, il s'écoule 28 mois entre le décrochage et un éventuel retour en formation. Ce temps témoigne du fait que le raccrochage ne résulte pas d'une décision impulsive, mais bien d'une réflexion progressive. Durant cette période, les jeunes expérimentent, se confrontent à leurs difficultés et construisent peu à peu un projet plus solide. Pour certains, c'est « l'épreuve du vide » qui constitue un déclic.

Dans les QPV, les jeunes sans diplôme subissent un environnement marqué par des opportunités d'emplois rares et précaires. L'accès à l'éducation reste un obstacle majeur, renforcé par des politiques publiques souvent mal adaptées aux réalités de ces territoires. Ces jeunes font face à une exclusion croissante du marché du travail et à une marginalisation sociale renforcée par des stéréotypes négatifs.

Les territoires plus « ruraux », tels que Sainte-Foy-la-Grande, connaissent une situation similaire. L'éloignement des grandes métropoles, la faible offre de formation et la précarisation des emplois agricoles exacerbent la vulnérabilité des jeunes sans diplôme. Face à cette réalité, il est crucial de repenser les politiques de formation et d'insertion professionnelle pour éviter l'aggravation des inégalités, tout en répondant aux défis économiques et sociaux à venir.

c. Diagnostic partagé avec les partenaires : Jeunesse (16-25 ans)

Existant

- Clubs ados de Pellegrue et Sainte-Foy-la-Grande
- Centre Socio-Culturel du Pays Foyen
- Cœur de Bastide
- LEPI (*Sainte-Foy-la-Grande uniquement*)
- Centre de santé sexuel
- Réseau Santé Social Jeunes (RSSJ) du Libournais

Limites et freins

- Avenir incertain du RSSJ
- Problématiques de santé mentale, fragilité des jeunes
- Manque de visibilité, de signalétique des structures
- Manque de lieux culturels pour les jeunes
- Manque d'harmonisation entre les acteurs locaux
- Pas de point information jeunesse
- Accessibilité / mobilité
- Horaires clubs ados incompatibles avec les clubs de sport
- Tarif adhésion club ados supérieur au territoire limitrophe (Sauveterrois)
- Difficultés des jeunes à s'ouvrir aux autres, à des structures nouvelles (repli sécuritaire entre amis et famille)
- Les budgets

d. Constats

- L'étude du cabinet ARESVI sur les décrocheurs conclue « qu'il est crucial de repenser les politiques de formation et d'insertion professionnelle pour éviter l'aggravation des inégalités, tout en répondant aux défis économiques et sociaux à venir » ;
- Tous les acteurs se rejoignent sur la problématique grandissante de la santé mentale chez les jeunes ;
- Demande de lieu unique pour la jeunesse qui regrouperait tous les acteurs gravitant autour de la jeunesse ;
- Demande de formations spécifiques de la part des intervenants ;
- Non-recours des jeunes ;

4 SÉNIORS

Pour agir de manière globale auprès du public senior, une Charte des solidarités avec les aînés s'est mise en place sur le territoire. Il s'agit d'un travail mené sur trois ans et demi, proposé par la MSA au territoire du Pays Foyen en partenariat avec la Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail (CARSAT) Aquitaine et avec le concours du Département de la Gironde.

Ce projet a débuté le 15 février 2024 et se compose de quatre phases :

- le diagnostic,
- l'élaboration d'un plan d'action,
- la phase opérationnelle et expérimentations,
- le bilan.

C'est un projet participatif afin que professionnels, associations, élus et surtout habitants eux-mêmes, construisent ensemble les solutions qu'ils veulent pour demain.

Le diagnostic a été mené sur 6 mois auprès d'environ 180 seniors et 40 professionnels et élus du territoire.

Cinq thématiques ont particulièrement été abordées :

1. accès au soin et maintien de l'autonomie,
2. habitat et logement,
3. lien social,
4. accès aux droits,
5. aidants familiaux.

En voici quelques éléments parmi les plus marquants :

Un des points positifs est d'observer que les seniors âgés de 60 à 74 ans se projettent facilement à demander de l'aide de professionnels pour les démarches administratives, le maintien à domicile, les déplacements,.. ce qui est une nouveauté.

La génération précédente (75 ans et +) est globalement plus réticente à demander du soutien extérieur et privilégie le soutien par l'entourage en priorité. Pour cette tranche d'âge là, le non-recours aux aides, aux droits, aux démarches, aux activités, ressort de manière très importante.

Les raisons du non recours sont récurrentes dans tous les domaines étudiés : la méconnaissance de l'existant et la peur du coût. Le non-recours touche les 2 tranches d'âge ; tous s'estiment très mal informés et demandent plus de proximité pour l'accès à l'information.

Mais nous avons pu voir qu'il ne s'agit pas forcément d'un manque de services. Pour la question de l'habitat ou du transport par exemple, il est demandé de développer des offres de services alors que l'existant est peu connu (Transport d'Utilité Sociale (TUS) - OPAH).

Il ressort également que les personnes veulent en majorité rester à domicile mais il en ressort quelques freins :

- Un logement qui n'est pas ou peu adapté ;
- L'isolement et la difficulté d'accès au lien social ;
- La nécessité d'agir sur le bien vieillir, le maintien de l'autonomie le plus longtemps possible.

En ce qui concerne les aidants, il ressort qu'il est avant tout nécessaire d'agir sur la reconnaissance de ces derniers et sur la prévention de leur santé notamment en étant soutenus dans leur fonction.

De ces constats, ont été établis des priorités d'actions et leurs objectifs opérationnels :

- Engager des actions de communication pour agir davantage en prévention sur l'accès aux droits et l'information mais également favoriser l'interconnaissance des acteurs ;
- Favoriser le développement d'actions en faveur du lien social et de l'animation de la vie sociale pour les seniors ;
- Engager des actions d'aller-vers pour répondre à la demande de proximité des lieux ressources et des activités de lien de social.

Vous trouverez en annexe le plan d'action détaillée en page

5 ANIMATION DE LA VIE SOCIALE / LIEN SOCIAL

A. Recensement des structures et de leurs champs d'action

Centre socioculturel

Le Centre Socioculturel (CSC) du Pays Foyen est un lieu d'accueil, d'écoute inconditionnel de tous, un lieu de mixité sociale, culturelle, générationnelle qui a la volonté d'accompagner les initiatives locales et les projets citoyens. Il intervient sur l'ensemble des 20 communes.

Ses missions sont celles de l'animation de la vie sociale pour permettre l'épanouissement de chacun (notamment en améliorant la vie quotidienne de tous) et en favorisant la mobilisation citoyenne.

L'objectif de l'association est de faire participer les habitants à l'amélioration de leurs conditions de vie, au développement de l'éducation et l'expression culturelle, au renforcement des solidarités, à la prévention et la réduction des exclusions.

Le projet social actuel, lié à un agrément de quatre ans, permet au centre socioculturel d'intervenir dans plusieurs domaines : les familles, les jeunes, les adultes, les seniors...

Le CSC du Pays Foyen est un lieu de services et d'activités socioculturelles avec :

- Des activités pour toute la famille notamment avec des ateliers parents/enfants ;
- Une ludothèque avec un accueil sur site tous les mercredis et samedis après-midi ; un service de prêts de jeux aux particuliers et collectivités :
 - Des soirées jeux pour tous les mois ;
 - Et chaque semaine des accueils de groupes ;
- Un programme de sorties de loisirs et culturelles la journée pour toutes les familles ;
- Des Ateliers « cuisine et diététique » pour les adultes et les jeunes ;
- Des ateliers « bien être » pour les seniors et les adultes ;
- Des permanences de proximité avec France Alzheimer Gironde ;
- Des actions de soutien à la parentalité : groupes de paroles (café des parents), conférences et débats ;
- Des ateliers d'échanges de savoirs : couture/tricot/broderie ; recherches généalogiques ; danse en ligne ; loisirs créatifs ; expression théâtrale...

Le CSC du Pays Foyen est un lieu d'accompagnement de projets collectifs d'habitants pour répondre à des besoins spécifiques :

- Avec un accompagnement aux départs en vacances des familles (individuel, séjour collectif/famille, aide aux départs des jeunes) ;
- Une participation aux animations du territoire : Carnaval, Fête du Printemps, Noël à la Bastide, CAP sur les livres et les jeux, la rue aux enfants et pour tous...;
- La coordination du projet de visites de convivialité pour les seniors isolés ;
- La mise en place des actions de prévention pour les seniors et la gymnastique adaptée ;
- La coordination d'actions solidaires : Octobre ROSE...;
- Un projet de Baby-sitting solidaire.

Le CSC du Pays Foyen porte un projet de développement du pouvoir d'agir des habitants sur les questions de société concernant le territoire :

- Avec l'organisation de débats ;
- Le soutien d'initiatives d'échange de services... ;
- Une présence renforcée sur la semaine des seniors, des actions régulières intergénérationnelles ;
- Un appui à l'implication des habitants dans les instances (centre social, comité de quartier, conseil citoyen...) ;
- La mobilisation de collectifs autour de problématiques spécifiques locales.

Tiers-lieu Cœur de Bastide - Actions de Cœur de Bastide en lien avec les publics du Quartier Prioritaire de la Ville de Sainte-Foy-la-Grande/Pineuilh :

Maison des associations

Nature de l'action : accueil et accompagnement des projets des associations locales, domiciliation, locations de salles et bureaux à tarifs spécifiques pour les associations, formation des bénévoles associatifs.

Périmètre/Publics : associations et bénévoles associatifs du territoire

Cadre d'action : Réseau National des Maisons des Associations (RNMA), Fond de Développement de la Vie Associative (FDVA) pour la formation.

Animateur du territoire

Nature de l'action : organisation de manifestations régulières, vide-grenier "Puces de la Bastide", Festival culturel "Les Reclusiennes" (www.reclusiennes.com)

Périmètre/Publics : tout public du territoire et national/international pour les rencontres annuelles des Reclusiennes.

Cadre d'action : aides aux manifestations culturelles, Département Gironde, Région Nouvelle-Aquitaine.

Ateliers sociolinguistiques

Nature de l'action : apprentissage du français, ateliers pour améliorer la compréhension des codes sociaux en France, préparation à l'examen de Diplôme d'Etudes de Langue Française (DELF)

Intervenants : enseignants bénévoles formés au FLE par l'Alliance française, appui complémentaires de bénévoles (en lien avec l'accès aux droits).

Périmètre/Publics : tous publics pour lesquels le français n'est pas la langue maternelle et parents des enfants des écoles du territoire.

Cadre d'action : Fond Social Européen (FSE) + Pays Foyen solidaire, Fondation de France, Ouvrir l'Ecole aux Parents pour la Réussite des Enfants (OEPRE).

Accompagnement à la scolarité et à la parentalité (CLAS).

Nature de l'action : gestion opérationnelle du dispositif CLAS dans 5 groupes scolaires du Pays Foyen dont l'école Paul Bert et le Collège de Sainte-Foy-la-Grande, aide aux devoirs 4 soirs par semaine dans les locaux de l'association.

Intervenants : trois salariés avec l'appui de bénévoles et en partenariat avec 10 associations sportives et socio culturelles du territoire (Stade Foyen, Atelier Scofield, Bougion, ...).

Périmètre/Publics : élèves du territoire de niveaux primaire et collège, participation au CLAS sur prescription des établissements scolaires ou du PRE.

Cadre d'action : en coordination avec le PEDT, partenaires Département de la Gironde, CAF, MSA, Communauté de Communes Pays Foyen.

Médiation numérique

Nature de l'action : accompagnement individuel et collectif pour l'utilisation des outils numériques, bureautiques, accompagnement à la parentalité numérique par le biais d'ateliers. Fourniture gratuite (don) d'ordinateurs recyclés.

Intervenants : médiateur numérique et conseiller numérique France services salarié.

Périmètre/Publics : tous publics, dont les seniors, les parents.

Cadre d'action : Agence Nationale pour la Cohésion des Territoires (ANCT), Fabrique numérique de territoire, Consortium National de Formation en Santé (CNFS), Fondation Orange, Département de la Gironde (Conf. des financeurs), CAF, MSA.

Accès aux droits

Nature de l'action : Aide aux démarches administratives (français-arabe-espagnol), permanences quotidiennes aux heures d'ouverture de Cœur de Bastide, accompagnement dans la prise en main des démarches en ligne.

Intervenants : écrivains publics salariés de l'association, médiateur numérique salarié, appuis complémentaires de bénévoles

Périmètre/Publics : tous publics, y compris les plus vulnérables et en situation de grande exclusion (en lien avec les ateliers sociolinguistiques)

Cadre d'action : FSE + Pays Foyen solidaire, Fondation de France.

Médiation sociale

Nature de l'action : sensibilisation lors de l'entrée dans le logement, médiations pour la tranquillité résidentielle et le bien vivre ensemble, interprétariat arabe-espagnol.

Intervenants : médiatrice sociale de Cœur de Bastide, en lien avec les autres partenaires du champ social localement (médiatrice sociale de la commune notamment).

Périmètre/Publics : habitants des logements des bailleurs sociaux présents dans le QPV Sainte-Foy/Pineuilh de Clairsienne ou Mesolia.

Cadre d'action : Convention Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB) avec les bailleurs sociaux.

Campus connecté

Nature de l'action : faciliter la poursuite des études post-bac pour les jeunes du territoire, mise à disposition des locaux, du matériel et de l'accompagnement d'une tutrice pour les étudiants à distance, jeunes ou adultes en accès gratuit.

Intervenants : tutrice du campus connecté salariée, appuis complémentaires de bénévoles.

Périmètre/Publics : toute personne du territoire en formation initiale ou continue inscrite dans un établissement de formation (exemplarité d'un campus connecté situé en QPV).

Cadre d'action : dispositif national du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, Banque des Territoires. Portage administratif par la commune de Sainte-Foy-la-Grande, portage opérationnel par l'association Cœur de Bastide en partenariat avec l'Université de Bordeaux.

Emploi insertion formation

Nature de l'action : accueil de formations et de dispositifs locaux d'insertion et d'accès à l'emploi en partenariat avec La Forge des Compétences, Form'Aqui, Soyons le changement. Accueil d'environ 30 stagiaires par an du lycée Broca-Reclus dans le cadre de stages d'immersion ou de prévention contre le décrochage scolaire prescrits par la référente du Pôle d'Accompagnement à la Persévérance scolaire, participation au Comité Local École - Entreprise (CLEE).

Périmètre/Publics : en partenariat avec les structures de l'emploi, de l'insertion et de la formation du territoire

Cadre d'action : varié selon les partenariats.

Médiation sociale de proximité - CCAS de Sainte-Foy-La-Grande

La médiatrice sociale intervient directement auprès des individus dans leur environnement quotidien pour prévenir ou résoudre des conflits, faciliter l'accès aux droits et améliorer les relations sociales. Elle rencontre principalement des personnes en situation de fragilité sociale, telles que des jeunes en difficulté, des familles isolées, ou des personnes en situation de précarité dans la commune de Sainte-Foy-La-Grande classée en 'quartier prioritaire' Politique de la Ville.

Le travail en partenariat et en réseau sur le Pays Foyen demeure indispensable pour orienter et accompagner au mieux les personnes.

Lieu d'accueil enfant parent (LAEP)

Le lieu d'accueil enfants-parents le "Mille-Pattes" est un lieu d'écoute, d'échange et de jeu dont l'objectif est de favoriser la relation enfant-parent. Il s'adresse à tous les enfants de 0 à 4 ans, accompagnés de leur(s) parent(s) ou d'un adulte ayant un lien permanent avec eux (grands-parents, assistants familiaux...) ainsi qu'aux futurs parents.

Le LAEP propose également des ateliers « partagés » favorisent la relation parent-enfant autour d'une activité commune. Le parent et l'enfant partagent la même activité, chacun selon ses possibilités.

LAEP	2022	2023	2024	Ateliers partagés	2022	2023	2024
Nombres d'enfants différents	47	38	34	Nombres d'enfants différents	38	27	33
Nombres de parents	42	41	40	Nombres de parents	29	25	30
Nombres familles	33	30	28	Nombres familles	23	24	30
Dont familles issues du QPV	18	12	16	Dont familles issues du QPV	21	6	15

B. Données culturelles

La lecture publique en Pays Foyen

- 1 médiathèque intercommunale à Pellegrue
- 2 médiathèques communales :
 - Sainte-Foy-la-Grande
 - Port-Sainte-Foy-et-Ponchapt
- 3 structures tenues par des bénévoles :
 - Eynesse
 - Margueron
 - Saint-Avit-Saint-Nazaire
- 1 dépôt : Saint-Quentin-de-Caplong

3 musées :

- Micro-Folie à Sainte-Foy-la-Grande
- Musée du Pays Foyen à Sainte-Foy-la-Grande
- Musée de la Dordogne Batelière à Port-Sainte-Foy-et-Ponchapt

1 cinéma :

- Cinéma La Brèche géré en délégation de service public entre la Communauté de Communes et la société ARTEC Cinémas.

C. Vie associative

205 associations référencées par l'Office de Tourisme :

- 8 associations renseignées « caritatives »
- 20 comités des fêtes
- 50 associations renseignées « culturelles »
- 76 associations renseignées « sportives »
- 59 « autres » associations types sociétés de chasse, association des parents d'élèves

Un forum des associations est organisé par les services communautaires tous les ans début septembre. Une cinquantaine d'associations répondent présent à la manifestation et les visiteurs avoisinent les 1 200 chaque année.

a. Accompagnement mis en place sur le territoire à destination des associations

Depuis 2022, les partenaires institutionnels financeurs et la Communauté de Communes du Pays Foyen ont initié des temps communs à destination des associations afin de leur faciliter la recherche d'informations sur les financements possibles en local et pouvoir recevoir des conseils et une expertise sur leurs projets.

Dans un premier temps, les porteurs de projets peuvent assister à une réunion de présentation des différents appels à projets. Par la suite, ils peuvent venir exposer leur projet devant une assemblée composée de techniciens de la Préfecture, de la CAF, de la MSA, du Département et occasionnellement d'autres institutions.

La maison des associations à Cœur de Bastide propose, depuis 2024, aux associations qui le souhaitent, un programme d'accompagnement sur des thématiques diverses : création d'une association, montage de projet, recherche de financement, élaboration de budget prévisionnel etc.

b. Bilan des actions CTG CAS 2021-2025

Fiches bilan	Axes	2022	2023	2024	2025	A reconduire pour 2026-2030 ?
Mise en place d'un point info vacances	Garde d'enfant / Parentalité					OUI
mise en place de Baby-sitting solidaire	Garde d'enfant / Parentalité					OUI

Fiches bilan	Axes	2022	2023	2024	2025	A reconduire pour 2026-2030 ?
Formation sur la médiation interculturelle	Garde d'enfant / Parentalité					OUI
Livret parentalité	Garde d'enfant / Parentalité					OUI
Uniformiser les formation de base et de FLE sur le territoire	Garde d'enfant / Parentalité					OUI
Mise en place d'une offre de mobilités solidaires de proximité	Mobilité					OUI
Manifestation transversale autour de la mobilité	Mobilité					
Accompagnement des partenaires dans la recherche de financement	Transversal					OUI
Communication	Sport / Culture / Loisirs					OUI
CAP sur les livres et les jeux	Sport / Culture / Loisirs					OUI
CAP33 Juniors	Sport / Culture / Loisirs					OUI

Légende :

	Non réalisée		Réalisée
	Partiellement réalisée		En cours

c. Diagnostic partagé avec les partenaires : animation de la vie sociale – accès au sport, à la culture et aux loisirs

Existant

- Moyens mutualisés : minibus, salle des fêtes, infrastructures sportives communales et intercommunales
- TUS disponible pour les jeunes (sous conditions)
- Un centre socioculturel
- Cœur de Bastide
- Fort tissu associatif
- Permanences mairie Sainte-Foy-la-Grande pour répondre aux questions des assos
- Pieds d'immeubles au foirail : Vendredi en Bas de Chez Nous (VBCN)
- Projet multi partenarial "du jeu au je" porté par Cœur de Bastide
- Formations et accompagnement proposés aux assos par la maison des assos
- Communauté de Communes : Mutualisation des partenaires institutionnels sur la présentation des Appels A Projet (AAP) et les rendez-vous avec les porteurs de projets

Limites et freins

- Difficulté d'accès aux salles communales (tarif location élevé)
- Communication insuffisante sur le TUS et ses possibilités
- Difficultés du coût des animations pour les associations avec des financements des partenaires de plus en plus restreints
- Manque de propositions d'activités pour les 0-6 ans
- Absence des associations lors des réunions
- Manque de communication entre assos et public
- Barrière culturelle sur certaines activités
- Difficulté d'initier une découverte sport/culture chez le public

d. Diagnostic partagé avec les partenaires : accès au lien social

Existant

- Un meilleur maillage entre les différents partenaires depuis la mise en place de la CTG et de la CAS
- Une meilleure orientation et connaissance de l'existant
- Médiation sociale à Sainte-Foy-la-Grande
- Cœur de Bastide
- Centre socioculturel
- Les râteleurs

Limites et freins

- Langue
- Ethnique
- Collecte des besoins pour adapter la demande : comment mettre en place les actions ?
- Economique
- Lien bénévoles / salariés par rapport aux actions
- Ruralité / mobilité
- Troubles de la santé mentale
- Mobilisation des habitants, sensibilisation au bénévolat

e. Constats

- Un meilleur maillage entre les différents partenaires depuis la mise en place de la CTG et de la CAS qui peut encore être amélioré ;
- Une meilleure concertation entre partenaires institutionnels sur les projets des acteurs et leur financement ;
- Un territoire riche en partenaires locaux actifs et de qualité ;
- Un besoin d'interconnaissance entre partenaires, d'échanges sur leurs projets, leurs approches et leurs objectifs auprès d'un même public ;
- Un besoin en formation pour des publics spécifiques, notamment celui porteur de handicap ;
- Des difficultés de mobilité des habitants;
- Des problèmes d'isolement
- Actions d'aller-vers pour une équité de territoire en développement;
- LAEP : un outil de soutien intéressant, mais accessibilité limitée (horaires restreints, implantation fixe).
- Baisse des dotations publiques

6 ACCÈS AU DROIT / NUMÉRIQUE

A. Recensement des structures et de leurs champs d'action

Frances Services Sainte-Foy-la-Grande et Pellegrue :

- Accueil information orientation, aide à l'utilisation des services en ligne, facilitation administrative, faciliter la mise en relation ;
- Conseiller numérique et ateliers ;
- Permanences point justice ;
- Permanences de France Travail ;
- Permanences du PLIE du Libournais et de la Mission Locale du Libournais ;
- Permanences de la CAF et de la MSA.

Coeur de Bastide :

- Conseiller numérique et ateliers
- Maison digitale
- Recyclerie numérique (don de matériel informatique)
- Ecrivain public et traduction
- Cours de FLE (français langues étrangères)

Maison Départementale des Solidarités :

- Un conseiller numérique ;
- Accueil éducatif de prévention : l'accueil éducatif de prévention est un dispositif pour aider les familles, les jeunes et les enfants à surmonter les défis éducatifs et familiaux ;
- Aide sociale : s'adresse aux personnes en difficulté ou en situation de précarité ou faire savoir aux autres personnes connaissant des situations individuelles difficiles, les équipes du Département proposent des conseils et un accompagnement pour rebondir.

Les râteleurs :

Les râteleurs ont mené un diagnostic de vulnérabilité alimentaire sur le territoire . L'objectif de cette démarche est d'identifier les inégalités alimentaires, les ressources locales, et les leviers pour structurer une réponse collective, dans une logique de Sécurité Sociale de l'Alimentation (SSA) et de trame alimentaire territoriale.

Besoins identifiés :

- Demande forte d'espaces de production individuelle, en particulier chez les habitants en logement HLM ;
- Volonté d'avoir un lieu sécurisé et fermé : les expériences passées (ex : jardin au Foirail) ont échoué à cause du vandalisme, des déjections canines et du non-respect des lieux ;
- Enjeux d'accès à des lieux de respiration et de convivialité, dans un contexte de logements exigus ;
- Maîtrise existante des techniques de jardinage par les habitants, souvent issues de l'agriculture ou ayant jardiné dans leur pays d'origine ou sur d'autres parcelles.

Ce diagnostic confirme la pertinence d'ancrer les réponses aux injustices alimentaires dans les pratiques des habitants. Il constitue une base précieuse pour structurer la trame alimentaire du Pays Foyen et renforcer la démocratie alimentaire locale.

Ce diagnostic participe à :

- L'accès au droit à l'alimentation via l'autoproduction nourricière ;
- La lutte contre l'exclusion sociale par la reconnexion à des lieux de détente, transmission et autonomie ;
- Une réponse concrète aux inégalités économiques, en donnant accès à des espaces productifs à celles et ceux qui en sont privés.

Actions mises en place suite à ce diagnostic :

- La microferme (appelée Jardin-ferme) : un site de formation, d'expérimentation, et levier à l'initiative et à l'expérience ;
- Les papotagers
- Les espaces de productions aux fonctions multiples : ces jardins sont des outils de lutte contre la précarité alimentaire mais également des leviers de dignité, de reconnexion, de vie collective ;
- Ateliers cuisine et distributions VRAC : Les ateliers cuisine ont mis en lumière les savoirs culinaires populaires et l'intérêt pour des produits de base (légumineuses, farine, huile d'olive) ainsi que pour des produits plaisir comme le chocolat. Les distributions VRAC ont confirmé l'intérêt pour des circuits d'approvisionnement alternatifs, accessibles économiquement, et porteurs de liens sociaux ;
- Cartographie : La cartographie participative a permis d'identifier des lieux de production, de distribution, et d'éducation à l'alimentation. Elle est un outil stratégique à la fois pour la structuration d'une trame alimentaire du Pays Foyen et pour le maillage de lieux conventionnés dans la perspective de la SSA.

B. Expérimentation TZNR "Territoires Zéro Non-Recours"

Dans le cadre de la politique d'accès aux droits sociaux du Gouvernement, le ministère en charge des solidarités lance en février 2022 l'expérimentation « Territoires zéro non-recours », prévue dans l'article 133 de la loi 3DS et inscrite dans le cadre du Pacte des Solidarités, afin de simplifier et de faciliter l'accès au droit, au juste droit, des personnes.

L'objectif est de faciliter et simplifier l'accès aux droits et ainsi de limiter le non-recours. L'ensemble des projets vise à développer des démarches ciblées pour repérer, informer et accompagner les personnes dans leurs droits : accès aux RSA, à la prime d'activité, au chèque énergie, aux aides personnalisées au logement (APL) ainsi qu'aux services publics.

La candidature du Pôle Territorial des Solidarités du Département de la Gironde a été retenue pour le Pays Foyen et le Médoc. Le plan d'actions jusqu'en 2026 est le suivant :

- Renforcer le réseau France Services, installation de six bornes numériques positionnées dans les mairies de Saint-Philippe du Seignal, Eynesse, Liqueux, Saint-André-et-Appelles, Les lèves-et-Thoumeyragues et Landerrouat ;

- Lutter contre le non-recours en matière d'autonomie : proposition d'un poste d'assistant coordinateur au sein du Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC) ;
- Créer un poste d'ambassadeurs des droits/pairs-aidants ;
- Doter chaque Pôle territorial de Solidarité et la Communauté de Communes du Pays Foyen d'un conseiller numérique afin de mener des actions contre le non-recours et lutter contre l'illectronisme, semblablement à l'échelle du territoire ;
- Développer la formation des agents dans l'appréhension du non-recours et développer les pratiques d'aller vers, notamment par des démarches de pair-aidance par la MITS.

C. Bilan des actions CTG CAS 2021-2025

Fiches bilan	Axes	2022	2023	2024	2025	A reconduire pour 2026-2030 ?
Mise en réseau des conseillers numériques	Numérique					OUI
Faciliter l'acquisition de matériel informatique	Numérique					OUI

Légende :

	Non réalisée		Réalisée
	Partiellement réalisée		En cours

D. Diagnostic partagé avec les partenaires : accès aux droits et au numérique

Existant

- Dispositif Territoire Zéro Non Recours :
- 6 bornes numériques France services en mairies, 1 Poste de pair-aidant
- 2 Frances Services (Sainte-Foy-la-Grande et Pellegrue)
- 3 conseillers numériques (MDS, FS et Cœur de Bastide)
- Cœur de Bastide : Ecrivain public, traduction, accompagnement, cours de FLE...
- Parentalité numérique
- Maison Départementale des Solidarités
- Centre socioculturel : Point Info Vacances

Limites et freins

- Mobilité
- Communication
- Langue

E. Constats

- Une bonne dynamique vers une équité territoriale en matière de services d'accès aux droits ;
- Mobilité, communication, barrière de la langue comme limite
- Une coordination entre acteurs à mettre en place.

A. Dispositifs et structures autour de la santé

Centre hospitalier de Sainte-Foy-la-Grande (412 lits et places)

Faisant partie du Groupement Hospitalier de Territoire (GHT, comme celui de Libourne entre autres) l'établissement offre principalement des services de gériatrie ou des soins de suite et de réadaptation (SSR). Les soins spécialisés nécessitent souvent un transfert vers le Centre Hospitalier de Libourne ou les hôpitaux de Bordeaux.

Il comprend :

- Un service d'accueil, urgences et SMUR ;
- Un pôle Clinique :
 - ▶ Médecine polyvalente à orientation gériatrique et addictologie ;
 - ▶ SSR non spécialisés adulte ;
 - ▶ SSR spécialisé - affections de la personne âgée ;
 - ▶ SSR spécialisé - affections liées aux conduites addictives ;
- Unité de soins de longue durée et Unité d'Hébergement Renforcé (UHR) ;
- Un pôle Médico-Technique comportant :
 - ▶ Un service d'imagerie conventionnelle, d'échographie, d'ostéodensitométrie et panoramique dentaire ;
 - ▶ Un scanner ;
 - ▶ Une Pharmacie à Usage Intérieur (PUI) ;
- Un pôle Médico-Social de 188 lits et 65 places ;
- Un Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) - 188 lits ;
- Un Service de Soins Infirmiers A Domicile (SSIAD)
- Une Equipe Spécialisée Alzheimer (ESA)
- Centre Périnatal de Proximité (CPP) dédié aux 1000 premiers jours : depuis son ouverture en 2024, il propose en proximité l'ensemble du suivi, échographies comprises mais aussi des ateliers de préparation à la naissance, le suivi médical du bébé sur ses 1000 premiers jours de vie, des ateliers de parentalité, d'accompagnement dans les cas de dépression post-partum, de prévention de l'isolement familial ou de l'épuisement parental.

Maison Départementale des Solidarités (MDS) à Sainte-Foy-la-Grande

- Protection maternelle et infantile : de la grossesse aux 6 ans de l'enfant, les professionnels de Protection Maternelle et Infantile (PMI) du Département accompagnent les familles. Ce service est ouvert à tous, gratuit et garantit la confidentialité.
- Centre de santé sexuelle : le Département veille particulièrement à ce que tous les Girondins puissent être accompagnés face aux risques liés à la sexualité, notamment les Infections Sexuellement Transmissibles (IST), et qu'ils puissent avoir accès aux méthodes de contraception. Il mène également des actions de prévention et assure des consultations de santé ouvertes à tous.

Centre médico-social à Port-Sainte-Foy-et-Ponchapt

- Protection maternelle et infantile : de la grossesse aux 6 ans de l'enfant, les professionnels de Protection Maternelle et Infantile (PMI) du Département accompagnent les familles. Consultation avec un médecin ou une puéricultrice.

Centre pluridisciplinaire de santé du Pays Foyen à Sainte-Foy-la-Grande

- 2 médecins généralistes qui accueillent des médecins juniors

B. Structures de coordination

Le Grand Libournais dispose d'un Contrat Local de Santé (CLS) et d'un Conseil Local de santé mentale (CLSM) du Grand Libournais, porté par le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR) du Grand Libournais, qui regroupe le même territoire que la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) du Grand Libournais.

Une antenne du Dispositif d'Appui à la Coordination (DAC) existe sur le territoire (Antenne Libournais et Haute Gironde) et remplace depuis peu la MAIA/PTA. Son rôle est de proposer un appui aux professionnels pour toute personne en situation complexe, sans distinction d'âge, de pathologie ou de handicap.

Le dispositif Parcours de Santé des Personnes Âgées en Risque de Perte d'Autonomie (PAERPA) mis en place pour mieux coordonner les soins des personnes âgées, en particulier celles atteintes de maladies chroniques ou nécessitant une prise en charge complexe.

Le Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC) est un guichet unique de proximité dont le rôle est de conseiller, informer et orienter les aînés et leur famille. Il s'adresse aussi à l'ensemble des professionnels intervenant auprès des personnes âgées. L'offre de soins dans le Grand Libournais est globalement satisfaisante autour de Libourne, mais les zones rurales restent marquées par des difficultés d'accès aux soins, notamment en raison du manque de médecins généralistes et de spécialistes. Le vieillissement de la population et la prévalence des pathologies chroniques imposent une meilleure coordination des soins, en particulier à travers les missions de la CPTS pour porter les efforts afin de garantir une égalité d'accès aux soins sur l'ensemble du territoire.

C. Etat de santé des habitants du territoire

	EPCI				TAUX FRANCE HEXAGONALE	TAUX DÉPARTEMENT
	ANNÉE	EFFECTIF	TAUX	POSITION		
10. Personnes en ALD ₁	2020	3 340	1 884,20	●	1 858,60	1 895,70
11. Personnes admises dans l'année en ALD ₂	2019-21	427	211,6	●	217,5	229,2
12. Décès ₂	2013-17	261	98	●	85,4	81,2
13. Décès prématurés (avant 65 ans) ₁ - ♂	2013-17	21	30,6	●	26	24,6
14. Décès prématurés (avant 65 ans) ₁ - ♀	2013-17	11	16,9	●	12,4	11,9
15. Décès évitables par des actions de prévention ₂	2013-17	26	15	●	12,5	11,8
16. Décès évitables par traitement ₂	2013-17	11	6,2	●	5,7	5,4

ALD : Affection de longue durée - ♂ Hommes - ♀ Femmes

nd : non disponible - ss : secret statistique - nc : non calc

1 - Taux standardisé pour 10 000 consommateurs de soins / 2 - Taux standardisé pour 10 000 habitants / 3 - Taux standardisé pour 10 000 femmes

Note : pour les incidences ALD et les décès, l'effectif correspond au nombre annuel moyen de cas.

- TRÈS DÉFAVORABLE PAR RAPPORT À LA MOYENNE NATIONALE /
- DÉFAVORABLE PAR RAPPORT À LA MOYENNE NATIONALE /
- AUTOUR DE LA MOYENNE NATIONALE /
- FAVORABLE PAR RAPPORT À LA MOYENNE NATIONALE /
- TRÈS FAVORABLE PAR RAPPORT À LA MOYENNE NATIONALE

Source diagnostic CPTS Grand Libournais

	EPCI					EPCI			
	ANNÉE	EFFECTIF	TAUX	POSITION	TAUX FRANCE HEXAGONALE	TAUX DÉPARTEMENT	ANNÉE	TAUX VALEUR	TAUX ÉVOLUTION
CANCERS									
17. Personnes en ALD pour cancer: - ♂	2021	319	320,9	●	421,2	465,3	2012	341,3	=
18. Personnes en ALD pour cancer: - ♀	2021	359	295,8	●	388,5	456,2	2012	297,5	=
19. Personnes admises dans l'année en ALD pour cancer: - ♂	2019-21	55	55,1	●	60,2	63,1	2017-19	60,7	=
20. Personnes admises dans l'année en ALD pour cancer: - ♀	2019-21	46	41,7	●	50,9	55,1	2017-19	42	=
21. Décès par cancer: - ♂	2013-17	37	36,2	●	32,9	33,2	2003-07	37,1	=
22. Décès par cancer: - ♀	2013-17	29	21,9	●	17,5	17,6	2003-07	16,9	"
23. Décès par cancer du poumon:	2013-17	14	6,6	●	4,7	5,3	2003-07	4,5	=
24. Décès par cancer colorectal:	2013-17	8	3,2	●	2,6	2,6	2003-07	2,5	=
25. Décès par cancer du sein: - ♀	2013-17	5	3,8	●	3,2	3	2003-07	3,8	=
26. Décès par cancer de la prostate: - ♂	2013-17	5	4,6	●	3,6	3,3	2003-07	5,5	=

Source diagnostic CPTS Grand Libournais

	EPCI					EPCI			
	ANNÉE	EFFECTIF	TAUX	POSITION	TAUX FRANCE HEXAGONALE	TAUX DÉPARTEMENT	ANNÉE	TAUX VALEUR	TAUX ÉVOLUTION
APPAREIL CIRCULATOIRE									
27. Personnes en ALD pour maladie cardio- vasculaire1 - ♂	2021	768	752,2		899,8	948,7	2012	721,8	=
28. Personnes en ALD pour maladie cardio- vasculaire2 - ♀	2021	516	359,8		413,1	422,5	2012	317,8	=
29. Personnes admises dans l'année en ALD pour maladie cardio-vasculaire1 - ♂	2019-21	67	66,3		73,7	76,3	2017-19	87,1	 
30. Personnes admises dans l'année en ALD pour maladie cardio-vasculaire2 - ♀	2019-21	49	38,2		42,8	43	2017-19	53	 
31. Décès par maladie cardio-vasculaire1 - ♂	2013-17	30	29,5		26,5	25	2003-07	42,1	 
32. Décès par maladie cardio-vasculaire2 - ♀	2013-17	39	20,5		16,9	15,8	2003-07	23,1	=
33. Décès par cardiopathie ischémique1	2013-17	16	5,7		4,9	4,2	2003-07	6,6	=
34. Décès par maladie vasculaire cérébrale1	2013-17	15	5,1		4,6	4,5	2003-07	7,4	 

Source diagnostic CPTS Grand Libournais

D. Santé Mentale / Handicap

Structure coordinatrice à l'échelle du Grand Libournais : Conseil Local de Santé Mentale (CLSM)

Le CLSM contribue à décloisonner les différents services et institutions. Il est généralement composé d'un comité de pilotage, un comité technique, une assemblée plénière ainsi que de plusieurs groupes de travail par projet.

Equipe de liaison psychiatrique hôpital :

Centre Médico-Psychologique (CMP) adultes à Sainte-Foy-la-Grande

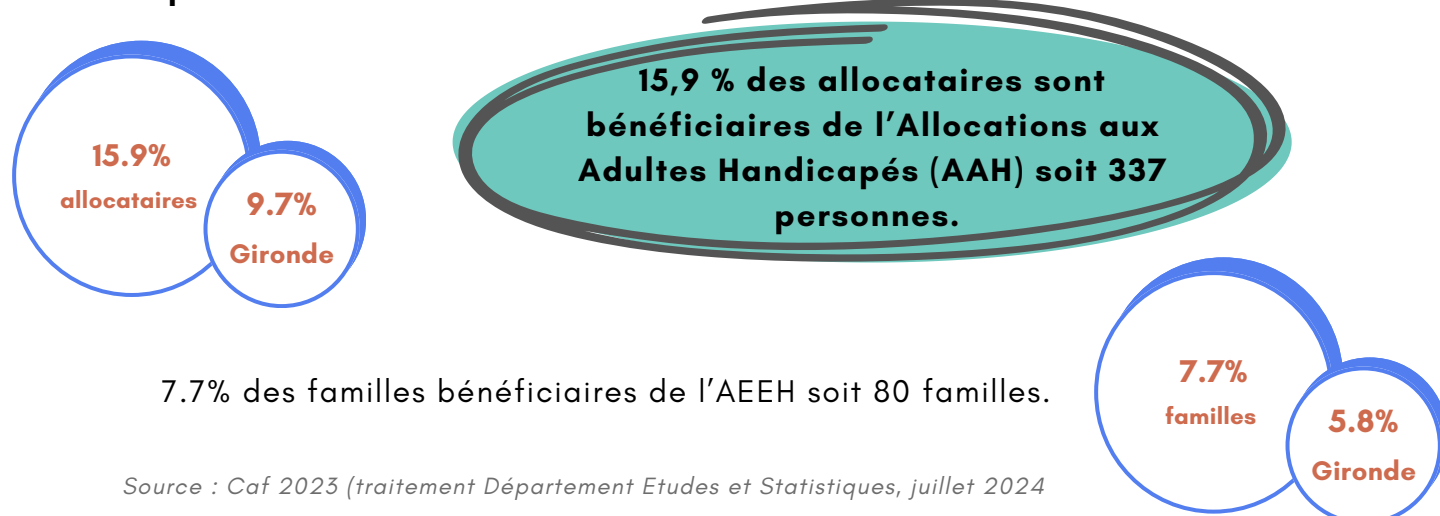
Le CMP est la structure de soins pivot des secteurs de psychiatrie. Il assure des consultations médico-psychologiques et sociales pour toute personne en souffrance psychique et organise leur orientation éventuelle vers des structures adaptées (Centre d'Accueil Thérapeutique à temps Partiel (CATTP), hôpital de jour, unité d'hospitalisation psychiatrique, foyers...). Une équipe pluridisciplinaire assure la coordination des soins psychiatriques pour la population du secteur.

Centre Médico-Psycho-Pédagogique (CMPP) à Port-Sainte-Foy-et-Ponchapt

Réseau Santé Social Jeunes (RSSJ) 11-25 ans

Le RSSJ du Libournais a pour mission d'apporter « une réponse de proximité face à la souffrance des jeunes de 12 à 25 ans et accompagne leurs parents ». Leurs difficultés principales sont la complexité grandissante des situations des jeunes, le manque de ressources en psychiatrie sur le territoire et la communication avec les services hospitaliers de Libourne. Une psychologue référente par Communauté de Communes réalise des permanences à Sainte-Foy-la-Grande et Pellegrue. Cependant l'avenir du RSSJ est menacé.

Handicap



a. Déterminants de santé

EPCI							EPCI		
ANNÉE	EFFECTIF	TAUX	POSITION	TAUX FRANCE HEXAGONALE	TAUX DÉPARTEMENT	ANNÉE	TAUX VALEUR	TAUX ÉVOLUTION	
SANTÉ MENTALE									
48. Personnes en ALD pour affection psychiatrique ¹ - ♂	2021	186	242,5	●	239,8	301,5	2012	196,4	=
49. Personnes en ALD pour affection psychiatrique ² - ♀	2021	282	298,7	●	265,2	359	2012	208,7	"
50. Personnes admises dans l'année en ALD pour affection psychiatrique de longue durée ¹ - ♂	2019-21	20	29,1	●	18,1	25,1	2017-19	29,2	=
51. Personnes admises dans l'année en ALD pour affection psychiatrique de longue durée ² - ♀	2019-21	28	33,5	●	19,2	27,6	2017-19	30	=
52. Personnes traitées par psychotropes - ♂	2020	704	925,4	●	841,4	847,6			
53. Personnes traitées par psychotropes - ♀	2020	1 309	1 357,20	●	1 266,90	1 310,40			
54. Hospitalisations pour tentative de suicide (10 ans ou plus) ³	2021	26	20,2	●	11,8	14,9	2016	13,1	"
55. Hospitalisations pour tentative de suicide (10 ans ou plus) - Ratio Hommes/Femmes	2021		1,36		0,59	0,57	2016	ss	

Source : diagnostic CPTS Grand Libournais

Un déficit généralisé de l'offre de soins en psychiatrie adulte et pédopsychiatrie : manque de médecins psychiatre hospitaliers, manque de lits d'hospitalisation, saturation du Centre Médico-Psychosocial (CMP), peu de psychiatres libéraux (7 actuellement sur le territoire du Grand Libournais) et absence de pédopsychiatre en libéral, peu de prises en charge des troubles psychiques en gériatrie...

Offre de soins libérale et recours aux soins :

Sur le Pays Foyen la densité peut descendre à 3 à 4 médecins pour 10 000 habitants, ce qui crée des difficultés d'accès aux soins de premier recours, soit une densité bien inférieure aux moyennes départementale et régionale (respectivement de 11,4 et 9,8). On déplore ces dernières années une forte diminution du nombre de généralistes avec des départs à la retraite sans remplacement et actuellement plus du tiers des médecins sont âgés de 60 ans et plus (33 %).

Certains habitants doivent parcourir jusqu'à 30 à 40 minutes pour consulter un médecin généraliste, surtout si leur médecin habituel est absent ou non disponible rapidement.

	EPCI						EPCI		
	ANNÉE	EFFECTIF	TAUX	POSITION	TAUX FRANCE HEXAGONALE	TAUX DÉPARTEMENT	ANNÉE	TAUX VALEUR	TAUX ÉVOLUTION
OFFRE DE SOINS LIBÉRALE									
57. Médecins généralistes (et densité) ¹	2022	13	7,8	●	8,4	11,4	2012	6,1	↗↗
58. Médecins de 60 ans ou plus (et %) ²	2022	7	53,8	●	31,9	27,1	2012	30,0	↗↗
59. APL aux médecins généralistes de moins de 65 ans (en consultations par an et par habitant)	2021		3,6	●	3,4*	4,9	2015	3,8	=
60. Personnes vivant dans une commune dont l'APL aux médecins généralistes libéraux ou exerçant en centre de santé est inférieure à 2,5 consultations par an et par habitant ³	2021	810	4,9	●	23,1*	4,9	2015	9,0	↘↘
61. Infirmiers (et densité) ¹	2022	32	19,2	●	15,1	20,7	2012	24,5	↘↘
62. Infirmiers de 60 ans ou plus (et %) ⁴	2022	4	12,5	●	7,9	7,6	2012	7,5	↗↗
63. APL aux infirmiers de moins de 65 ans (en ETP pour 10 000 habitants)	2021		165,9	●	156,1*	221,1	2016	178,9	↘
64. Masseurs-kinésithérapeutes (et densité) ¹	2022	6	3,6	●	11,5	15,6	2012	3,7	=
65. Masseurs-kinésithérapeutes de 60 ans ou plus (et %) ⁵	2022	1	16,7	●	8,9	5,7	2012	33,3	↘↘
66. APL aux masseurs-kinésithérapeutes de moins de 65 ans (en ETP pour 10 000 habitants)	2021		54,1	●	111,6*	164,3	2016	50,5	↗
67. Chirurgiens-dentistes (et densité) ¹	2022	7	4,2	●	5,4	7,1	2012	7,4	↘↘
68. Chirurgiens-dentistes de 60 ans ou plus (et %) ⁶	2022	3	42,9	●	19,7	17,2	2012	33,3	↗↗
69. Ophtalmologistes (et densité) ^{1,7}	2022	1	0,6	●	0,7	1	2012	0,6	=
70. Gynécologues (et densité) ^{7,8}	2022	0	0,0	●	1,6	2,1	2012	1,4	↘↘
71. Cardiologues (et densité) ⁷	2022	3	1,8	●	0,8	1	2012	1,2	↗↗
72. Psychiatres (et densité) ^{1,7}	2022	0	0,0	●	0,9	1,9	2012	0,0	=
73. Dermatologues (et densité) ^{1,7}	2022	0	0,0	●	0,4	0,6	2012	0,6	↘↘
74. Pédiatres (et densité) ^{7,9}	2022	0	0,0	●	2,3	3,3	2012	3,7	↘↘
75. Sages-femmes (et densité) ¹⁰	2022	0	0,0	●	5,3	6	2012	0,0	=
76. Orthophonistes (et densité) ¹	2022	4	2,4	●	3,2	4,4	2015	3,0	↘↘

* France entière

nd : non disponible - ss : secret statistique - nc : non calculable

APL : Accessibilité Potentielle Localisée - ETP : Équivalent Temps Plein

1 - pour 10 000 habitants - densité calculée sur l'ensemble de la population / 2 - pour 100 médecins généralistes / 3 - pour 100 habitants / 4 - pour 100 infirmiers / 5 - pour 100 masseurs-kinésithérapeutes / 6 - pour 100 chirurgiens-dentistes / 7 - cabinet principal / 8 - pour 10 000 femmes de 15 ans ou plus - densité calculée sur les femmes de 15 ans ou plus / 9 - pour 10 000 enfants de moins de 15 ans - densité calculée sur les moins de 15 ans / 10 - pour 10 000 femmes de 15 à 49 ans - densité calculée sur les femmes de 15 à 49 ans

● TRÈS DÉFAVORABLE PAR RAPPORT À LA MOYENNE NATIONALE / ● DÉFAVORABLE PAR RAPPORT À LA MOYENNE NATIONALE / ● AUTOUR DE LA MOYENNE NATIONALE / ● FAVORABLE PAR RAPPORT À LA MOYENNE NATIONALE / ● TRÈS FAVORABLE PAR RAPPORT À LA MOYENNE NATIONALE

Source : diagnostic CPTS Grand Libournais

E. Diagnostic partagé avec les partenaires : santé / santé mentale / accès au soin / handicap

Existant

- Crèches, périscolaire et ALSH : accueil possible d'enfants porteurs de handicap
- RSSJ du Libournais : permanences gratuites et anonymes à Sainte-Foy-la-Grande et Pellegrue
- Centre de santé pluridisciplinaire
- La Permanence d'Accès au Soins et à la Santé (PASS) (Centre Hospitalier Sainte-Foy-la-Grande)
- Actions de prévention santé nutrition au CSC
- Guide seniors (Charte)
- Mallette pédagogique sur la nutrition
- Jardin partagé Râteleurs

Limites et freins

- Diffusion de l'information, canal d'information
- Délai d'attente au CMP
- Cloisonnement d'accès lié au découpage administratif
- Parcours d'accompagnement pour enfant handicapé manque de personnel et personnel non formé
- Mobilité ++

G. Constats

- Un diagnostic de la CPTS qui met en exergue le manque de médecins généralistes et de spécialistes, notamment en psychiatrie où le besoin est croissant sur le territoire ;
- Un besoin de formation, de sensibilisation à la santé mentale pour les personnes recevant du public ;
- Un besoin de communication sur les structures et dispositifs ;
- Des actions mises en place mais encore insuffisantes ;
- Devenir du RSSJ

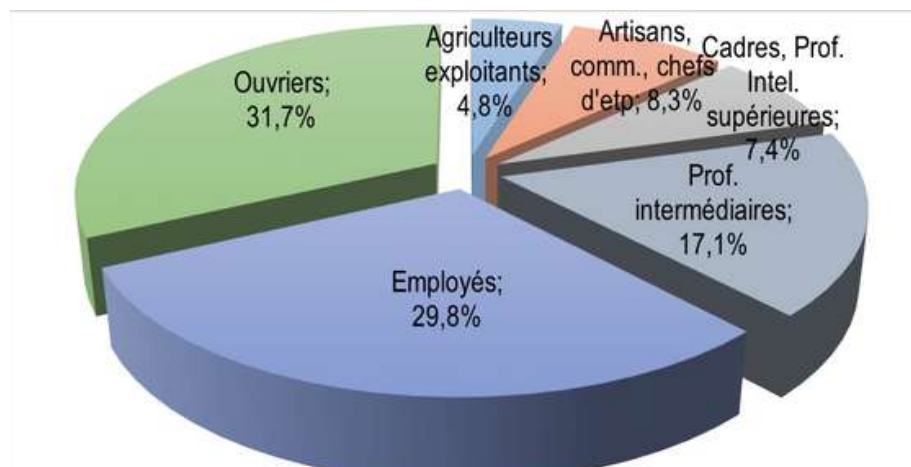
H. Axes de développement et perspectives pour la CPTS

- Renforcer de l'attractivité territoriale pour les professionnels de santé : développer des dispositifs incitatifs pour attirer de nouveaux praticiens, notamment en médecine générale, mais également dans des spécialités sous représentées ;
- Améliorer la coordination interprofessionnelle : mettre en place des outils numériques de suivi et de partage d'informations afin de faciliter la coordination entre les acteurs de santé du territoire ;
- Développer des programmes de prévention et d'éducation en santé : créer et déployer des actions de sensibilisation autour de la santé mentale, de la prévention des maladies chroniques, et de la promotion d'un mode de vie sain, en lien avec les associations locales ;
- Créer des parcours de soins structurés pour les pathologies chroniques : élaborer des parcours personnalisés pour les patients atteints de maladies chroniques afin d'assurer un suivi continu et une meilleure prise en charge de leurs besoins ;
- Renforcer des initiatives en santé mentale : promouvoir des actions spécifiques pour faciliter l'accès aux soins de santé mentale, avec une attention particulière portée aux jeunes et aux seniors, et intégrer des professionnels de santé mentale dans la CPTS pour répondre aux besoins croissants.

A. Emploi

a. Typologie des demandeurs d'emploi

Répartition socio-professionnelle de la population active de 15-64 ans



Source : INSEE 2021

Répartition par communes des demandeurs d'emploi en juillet 2024 et juillet 2025

Communes	2024	2025
Sainte-Foy-la-Grande	443	431
Pineuilh	401	447
Port-Sainte-Foy-et-Ponchapt	190	185
saint-Avit-Saint-Nazaire	116	122
Pellegrue	114	117
Eynesse	51	61
Les lèves-et-Thoumeyragues	45	42
Saint-André-et-Appelles	43	39
Saint-Philippe du Seignal	37	33
Landerrouat	30	35

Communes	2024	2025
Caplong	37	29
La Roquille	26	28
Margueron	26	25
Massugas	23	17
Saint-Quentin de Caplons	16	14
Auriolles	11	13
Riocard	14	10
Listrac-de-Durèze	10	11
Saint-Avit-de-Soulège	6	8
Ligueux	0	6
Total	1642	1673

Source : France Travail - données brutes

L'écart des demandeurs d'emploi entre 2024 et 2025 n'étant pas significatif, pour toutes données consultées sur l'observatoire de l'emploi de France Travail, nous resterons donc sur les données de l'année 2025 :

- Sur les 1673 demandeurs d'emploi, 797 sont indemnisés dont 60 pour formation ;
- 103 demandeurs d'emploi RQTH.

Cette donnée tient uniquement compte du caractère déclaratif des demandeurs d'emploi lors de leur inscription à France Travail

Evolution entre 2024 et 2025 des demandeurs d'emploi sur le territoire.

+1.9%
Pays Foyen
+5.9%
Gironde



b. Caractéristiques des offres d'emploi sur le territoire

Cumul d'août 2024 à juillet 2025

LES OFFRES D'EMPLOI DÉPOSÉES À FRANCE TRAVAIL

EPCI - CC du Pays Foyen



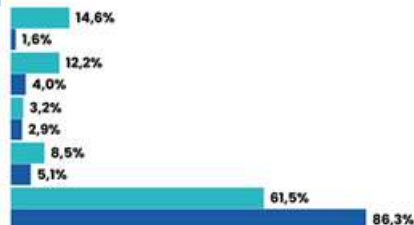
Part de l'epci
dans le département

Département - Gironde



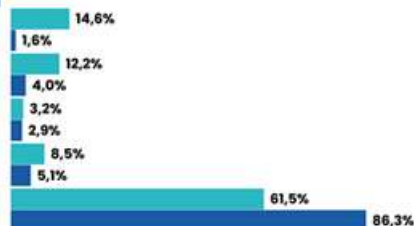
Répartition sectorielle des offres d'emploi

	EPCI - CC du Pays Foyen		Département - Gironde		Répartition
	Nombre	Evol. Annuelle	Nombre	Evol. Annuelle	
Offres d'emploi	377	-18,9 %	127 298	-13,8 %	
Secteurs (avec au moins 10 offres)	EPCI - CC du Pays Foyen		Département - Gironde		
Agriculture	55	-46,6 %	2 007	-17,9 %	14,6%
Industrie	46	+53,3 %	5 155	-10,9 %	12,2%
Construction	12	-14,3 %	3 670	-18,0 %	4,0%
Commerce	32	-42,9 %	6 554	-15,7 %	3,2%
Services	232	-11,5 %	109 912	-13,5 %	2,9%



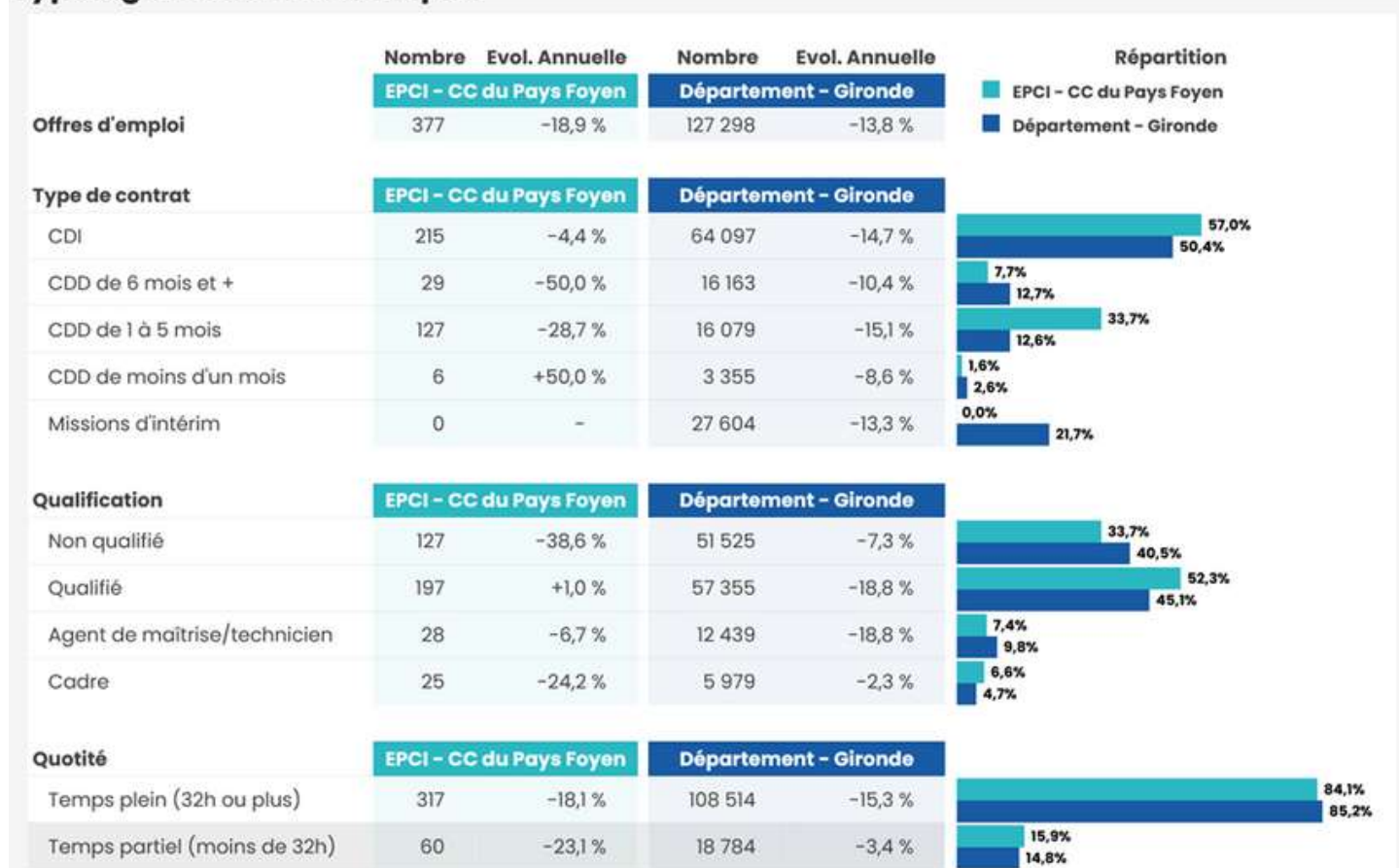
Répartition sectorielle des offres d'emploi

	EPCI - CC du Pays Foyen		Département - Gironde		Répartition
	Nombre	Evol. Annuelle	Nombre	Evol. Annuelle	
Offres d'emploi	377	-18,9 %	127 298	-13,8 %	
Secteurs (avec au moins 10 offres)	EPCI - CC du Pays Foyen		Département - Gironde		
Agriculture	55	-46,6 %	2 007	-17,9 %	14,6%
Industrie	46	+53,3 %	5 155	-10,9 %	12,2%
Construction	12	-14,3 %	3 670	-18,0 %	4,0%
Commerce	32	-42,9 %	6 554	-15,7 %	3,2%
Services	232	-11,5 %	109 912	-13,5 %	2,9%



Source : France Travail - données brutes juillet 2025

Typologie des offres d'emploi



Source : France Travail - données brutes juillet 2025

c. L'emploi agricole*

Le nombre d'actifs non-salariés agricoles (chefs d'exploitation ou d'entreprise, conjoints participant aux travaux, aides familiaux) en 2024 s'élève à 300 sur le territoire de la Communauté des Communes du Pays Foyen, dont 290 chefs d'exploitation ou d'entreprise.

Salariat agricole** 2023

- Nombre d'employeurs de main d'œuvre : 209 salariés ;
- Nombre de salariés ayant travaillé au cours de l'année 2023 : 2757 salariés ;
- Nombre de salariés présents en fin d'année 2023 : 925 salariés ;
- Sur l'ensemble des emplois (contrats au cours de l'année), on dénombre 81% de contrats à Durée Déterminée (contre 72% en Gironde).

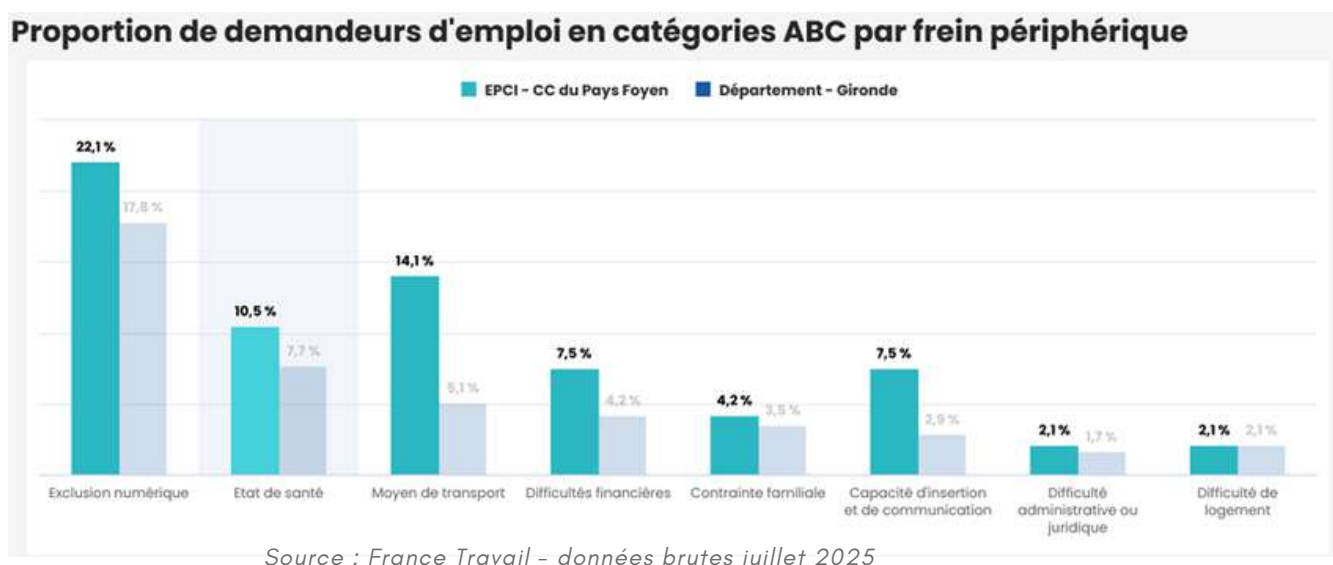
Source : *tableaux de bord de l'emploi salariés et des non salariés pour la Gironde, CCMSA

**Données au lieu de travail (établissements). Un même salarié peut avoir plusieurs contrats au cours de l'année, dans plusieurs activités.

d. Actions et dispositifs mis en place pour favoriser le retour à l'emploi

- Les Missions Locales du Libournais et du Bergeracois ;
- Le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) du Libournais : accompagnement personnalisé et de proximité pour 120 personnes. Deux conseillères dont les permanences sont aux France Services de Sainte-Foy-la-Grande et de Pellegrue, proposent une approche individualisée pour maximiser les chances de succès dans la recherche d'emploi ou de formation des 25-30 ans éloignés de l'emploi ;
- Permanences conseillers France Travail aux France Services de Sainte-Foy-la-Grande et Pellegrue ;
- Permanences conseiller entreprises France Travail à la Maison des Entreprises ;
- APLB C3I : agence intérimaire d'insertion ;
- Une Commission Emploi Formation Insertion (CEFI) mise en place par la Communauté de Communes du Pays Foyen en 2022 pour recenser les dispositifs et actions sur le territoire, réunir les acteurs pour ensuite définir une feuille de route commune ;
- Comité Local pour l'Emploi (CLPE) à l'échelle du Grand Libournais a déterminé 4 axes de travail prioritaires : secteurs industrie, viticulture, métiers du soin et le Pays Foyen. Les deux sous axes :
 1. Favoriser l'employabilité des travailleurs porteurs de handicaps
 2. Déployer des formations en proximité
- Mise en place d'événements autour de l'emploi dans le quartier prioritaire mais à destination de tous les demandeurs d'emploi du territoire en partenariat avec France Travail, la Préfecture et la Région : Forum pour l'Emploi, "des entreprises dans mon quartier", "Patrons dans ma ville", "place de l'emploi et de la formation", "je teste un métier". L'objectif des partenaires est de pérenniser ces manifestations sur le territoire.

e. Les freins périphériques



f. Actions et dispositifs mis en place sur le territoire pour lutter contre les freins périphériques majeurs à l'emploi

Mobilité

- Bureau Mobilité : depuis octobre 2023, la Communauté de Communes du Pays Foyen, en partenariat avec les acteurs départementaux de l'insertion et de la mobilité a mis en place le Bureau Mobilité qui offre la possibilité de louer des véhicules thermiques, des voitures électriques sans permis, des scooters et des vélos à assistance électrique pour accéder à l'emploi et à la formation.
- Plateforme mobilité du Libournais : accompagnement à l'autonomie
- Auto-école sociale (10 parcours par an)

Exclusion numérique

- 3 conseillers numériques France Services présents sur le territoire (France Services, Cœur de Bastide et Maison Départementale des Solidarités)

Santé

- Accompagnement spécifique de la Maison Départementale des Solidarités pour les bénéficiaires RSA
- Programme individualisé France Travail (en attente d'infos supplémentaires)

B. Formations sur le territoire

L'Institut de Formation d'Aides-Soignants (IFAS) à Sainte-Foy-la-Grande

L'IFAS accueille tous les ans, de septembre à juillet, 38 élèves pour préparer le Diplôme d'État d'Aide-Soignant(e). Son objectif est de former de futurs professionnels garants de la qualité des soins à la personne

Campus connecté voir détail page 36.

C. Développement économique

Actuellement, 1 859 entreprises sont référencées sur le territoire.

a. La Maison des Entreprises

La Maison des entreprises du Pays Foyen a ouvert ses portes en octobre 2023 et propose :

- Un espace coworking : locaux modernes, conviviaux, sécurisés, équipés et qui facilitent les échanges et la productivité ! Formules qui s'adaptent aux besoins de chacun.

Le service Développement économique accompagne gratuitement les acteurs économiques sur les questions liées à l'entreprise, de sa création à sa transmission.

Un lieu où sont régulièrement organisés des événements, des formations, des ateliers et conférences. La pépinière qui s'adresse aux porteurs de projet ou entreprises (0 et 3 ans). Hébergement en bureau privatif ou partagé, accessible 24h/24 et 7j/7, salle de réunion, reprographie, ingénierie et accompagnement 100% personnalisé

b. Actions et dispositifs mis en place pour favoriser le développement économique

En 2025 la Communauté de Communes du Pays Foyen a mis en place un dispositif d'aide à l'investissement pour le mobilier productif et le matériel commercial, artisanal, viticole et agricole, afin de dynamiser l'économie du Pays Foyen. Cette aide s'adresse aux entreprises du Pays Foyen exerçant les activités suivantes :

- commerces et artisanat (alimentaire et non-alimentaire) ;
- cafés et restaurants ;
- commerces en hygiène, santé et beauté ;
- artisanat d'art ;
- propriétés agricoles et/ou viticoles développant une offre d'accueil au public et de vente directe.

L'aide peut servir à l'acquisition de biens matériels et/ou immatériels essentiels au développement de l'activité tels que :

- l'aménagement d'un local professionnel (modernisation, mise en accessibilité) ;
- la rénovation ou l'extension de la devanture ;
- l'acquisition de matériel apportant une réelle plus-value (productivité, amélioration des conditions de travail, diversification de l'activité).

Cette initiative vise à renforcer le tissu économique local et à accompagner les entreprises dans leur croissance et leur modernisation. D'autres dispositifs d'aides à l'investissement existent. Notamment l'Action Collective de Proximité portée par le PETR du Grand Libournais.

En juillet 2024, les 20 communes du Pays Foyen ont été classées France Ruralité Revitalisation (FRR). Grâce au dispositif du FRR, il est possible de bénéficier :

- d'un dégrèvement total d'impôts sur les revenus, ou d'impôts sur les sociétés, pendant 5 ans ;
- d'une exonération dégressive la 6e, 7e et 8e année ;
- d'exonération de cotisations patronales d'assurance-maladie ;
- d'assurance-vieillesse ;
- d'allocations familiales pour l'embauche.

Des exonérations citées ci-dessus si la part de l'activité réalisée hors zone ne dépasse pas 25% du chiffre d'affaires.

Le Service Développement Économique a développé des outils pour accompagner et soutenir les entreprises :

- AchetezFoyen.fr est une plateforme commerciale en ligne qui permet à des entreprises adhérentes de bénéficier d'une e-boutique ou d'un site vitrine. Les internautes peuvent trouver des commerçants, artisans et entreprises du Pays Foyen.
<https://www.achetezfoyen.fr/>
- Des chèques « KDO Foyen 100% local » ont aussi été déployés pour faire plaisir à coup sûr ! Ces derniers peuvent être utilisés auprès de tous les commerces adhérents. En complément, les chèques cadeaux "KDO Foyen 100% local" ont été lancés avec succès, donnant la possibilité d'offrir un cadeau idéal et qui soutient l'économie du Pays Foyen. Ces chèques sont utilisables chez tous les commerces participants.

L'annuaire des entreprises du Pays Foyen permet de référencer gratuitement toutes les entreprises du territoire et à ceux qui le souhaitent de rechercher un acteur économique situé dans l'une des 20 communes du territoire.

Il est souvent difficile pour les entrepreneurs de trouver des locaux. Pour y remédier, la Communauté de Communes du Pays Foyen propose une plateforme qui centralise les offres foncières disponibles (bureaux, coworking, ateliers, entrepôts, terrains, locaux commerciaux ou propriétés agricoles) et qui met en relation propriétaires et porteurs de projet
<https://boursedeslocaux.paysfoyen.fr/bourse-des-locaux>

Des espaces pour installer une activité : La Communauté de Communes du Pays Foyen gère 5 zones d'activité économique (ZAE) :

- ZAE Champ de Jamard à Pellegrue - 2.7 hectares
- ZAE de l'Arbalestrier à Pineuilh - 28.33 hectares
- ZAE de la Guérenne Nord à Saint-Avit-Saint-Nazaire - 5.83 hectares
- Espace à vocation économique du Grand Pont à Port-Sainte-Foy-et-Ponchapt - 8.73 hectares
- Espace à vocation économique des Quatre Ormeaux à Port-Sainte-Foy-et-Ponchapt - 19 hectares.

D. Bilan des actions CTG CAS 2021-2025

Fiches bilan	Axes	2022	2023	2024	2025	A reconduire pour 2026-2030 ?
Commission thématique : Emploi - Formation - insertion	Emploi - Formation - insertion					OUI
Adhérer au dispositif national "La boussole des jeunes"	Emploi - Formation - insertion					
Labellisation crèche AVIP	Emploi - Formation - insertion					OUI

Légende :

	Non réalisée		Réalisée
	Partiellement réalisée		En cours

E. Constats

- Légère hausse des demandeurs sur une année ;
- Presque un tiers des demandeurs d'emploi sont des + de 50 ans ;
- Faible niveau de qualification ;
- Une baisse significative des offres d'emploi, notamment dans le secteur de l'agriculture et du commerce ;
- Une demande non pourvue dans le secteur de l'industrie ;
- Les freins périphériques majeurs à l'emploi : exclusion numérique, la santé et la mobilité ;
- Les offres d'emploi proposées ne sont pas en adéquation avec les qualifications des demandeurs d'emploi ;
- Peu de formations proposées sur le territoire ;
- Un territoire dynamique en matière de développement économique pour répondre aux besoins ;
- Une forte mobilisation des services de l'Etat et de France Travail pour favoriser l'emploi sur le territoire en lien avec la Politique de la Ville et le Contrat Local pour l'Emploi (CLPE) du Grand Libournais;

A. Opération de Revitalisation du Territoire (ORT) / Redynamiser le territoire

La Communauté de Communes du Pays Foyen exerce, au titre des compétences supplémentaires, telles que définies par l'article L. 5214-16 du Code Général des Collectivités Territoriales, la compétence suivante : « Politique du logement et cadre de vie ».

Les communes de Pellegrue, Pineuilh, Port-Sainte-Foy-et-Ponchapt et Sainte-Foy-la-Grande ont défini une ORT, en concertation avec la Communauté de Communes. L'ORT a mis en évidence, qu'en matière d'habitat, l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) en Renouvellement urbain (RU) constituait l'action prioritaire à mettre en œuvre.

Cette opération relevant d'un projet communal, la procédure de révision sera portée par la Communauté de Communes de par ses compétences. Six axes ont été définis :

- Les équipements publics et sportifs
 - ▶ Changement de destination de l'ancienne gendarmerie pour accueillir la maison de la Communauté de Communes du Pays Foyen ;
 - ▶ Construction d'un équipement de loisirs, équipement sportifs dédiés aux loisirs, Zone Aquitania à Pineuilh ;
 - ▶ Parc naturel rural en cœur de ville à Sainte-Foy-la-Grande ;
 - ▶ Extension et doublement de la salle Jacques Prévert avec une salle associative pouvant servir d'auditorium à Port-Sainte-Foy-et-Ponchapt ;
 - ▶ Restructuration de l'école Paul Bert à Sainte-Foy-la-Grande ;
- La transition et les modalités

Mobilités actives : schéma des Mobilités actives Pineuilh – Sainte-Foy-la-Grande – Port-Sainte-Foy-et-Ponchapt et Pellegrue. Périmètre ORT : 4 communes.

Une réflexion élargie aux communes périphériques et à l'échelle du Pays Foyen :

- Diagnostiquer et prioriser les enjeux de mobilités actives
- Prendre en compte le projet de territoire porté par le Pays Foyen, les conseils départementaux (Plan collèges à vélo, V91 ...).
- L'habitat
 - ▶ Rénovation façade, identification et accompagnement des copropriétés ;
 - ▶ Intervention de recyclage immobilier ;
 - ▶ Projet construction maison de retraite, Résidence intergénérationnelle à Pineuilh ;
 - ▶ Habitat étudiant et apprentis artisans à Sainte-Foy-la-Grande.

- Le tourisme

- ▶ Réalisation d'un pôle multifonction autour du tourisme, du vin, du patrimoine et de la culture vocation d'office de tourisme ;
- ▶ Projet de développement de la zone nautique et de loisirs sur Port-Sainte-Foy-et-Ponchapt ;
- ▶ Animations phares : Fête du vin...
- ▶ Accueil camping-cars.

- La santé

- ▶ Aménagement d'un nouveau centre de santé

- L'économie

- ▶ Création d'un pôle développement économique ;
- ▶ Manager de centre-ville et animation commerciale création d'une nouvelle signalétique en centre bourg à Sainte-Foy-la-Grande.

B. Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) en Renouvellement urbain (RU)

L'étude pré-opérationnelle habitat conduite par la Communauté de Communes du Pays Foyen, ces derniers mois, a permis de relever, sur le territoire, les problématiques suivantes :

- Un territoire attractif, notamment pour les petits ménages et en particulier pour les familles monoparentales ;
- Un marché immobilier encore accessible mais avec des projets d'acquisition réhabilitation particulièrement complexes ;
- Des centres anciens qui concentrent l'offre locative, les ménages pauvres et les logements vacants ;
- Un parc de copropriétés peu structuré ;
- Des aspirations à une adaptation et à une reconfiguration des logements.

L'OPAH-RU multisites ambitionnée vise à améliorer durablement le parc privé du territoire de la Communauté de Communes du Pays Foyen et notamment à lutter contre l'habitat indigne, à améliorer l'efficacité énergétique des logements et à favoriser l'autonomie des personnes âgées et handicapées.

Au regard de l'étude pré-opérationnelle, les propriétaires occupants, présents en minorité sur les périmètres d'intervention, sont une cible prioritaire de l'OPAH-RU multisites.

Néanmoins, il s'agit également de développer et surtout d'améliorer l'offre locative privée sur l'ensemble des cœurs de bourgs de Pellegrue, Pineuilh, Port-Ste-Foy-et-Ponchapt et Sainte-Foy-la-Grande, en particulier dans le cadre du volet renouvellement urbain. Ainsi, l'OPAH RU multisites participera à la remobilisation des logements.

A la lumière de ces éléments, et en lien avec les objectifs définis par la collectivité dans le cadre de sa politique habitat, les objectifs de la mise en place prochaine d'une OPAH-RU multisites sont les suivants :

- Agir sur des situations immobilières bloquées en cœurs de ville en priorisant les interventions foncières les plus stratégiques pour la collectivité ;
- Lutter contre la vacance en cœurs de ville via des scénarios reconfiguration des logements répondant aux aspirations des habitants (espaces extérieurs, intimité, luminosité, stationnement...) ;
- Favoriser la production d'une offre locative de qualité en proposant un niveau d'accompagnement et d'abondement des aides Anah susceptibles de compenser les décalages de loyers ;
- Accompagner le vieillissement de la population en adaptant les logements existants et en développant une offre nouvelle en cœurs de bourgs ;
- Lier réhabilitation des logements en cœurs de villes et création d'une offre familiale en accession ;
- Poursuivre la réhabilitation thermique du parc de logements et accompagner spécifiquement les ménages en situation de précarité énergétique ;
- Poursuivre le repérage et les actions de traitement de l'habitat indigne et très dégradé (en lien avec le Plan Départemental de lutte contre l'Habitat Indigne PDLHI) ;
- Accompagner les projets de travaux des copropriétés fragiles ainsi que la structuration des copropriétés non inscrites au Registre National d'Immatriculation des copropriétés.

C. Le pôle Habitat du Pays Foyen

Un bureau dédié à l'accueil et l'orientation des personnes pour toutes questions relevant du logement et de l'habitat. Des permanences gratuites de l'Architecte des Bâtiments de France ; de l'Architecte du conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement et de SOLIHA pour les dossiers relatifs à de la transition énergétique.

Une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat pour rénover le logement :

- Possibilité de bénéficier d'aides financières et d'un accompagnement personnalisé gratuit ;
- Plateforme de la rénovation énergétique pour que professionnels, particuliers et petites entreprises puissent être sensibilisés, informés et accompagnés pour la rénovation énergétique de leurs logements ou locaux (ma prime rénov, etc.).

D. Conférence Intercommunale du Logement (CIL)

La CIL, dont les travaux de mise en place ont débuté en 2023, constitue un lieu de partage de connaissances entre les partenaires de l'Habitat et de validation d'orientations concernant la politique de mixité sociale, les attributions des logements sociaux sur le territoire du pays foyen.

A partir d'un diagnostic partagé, la CIL a pour mission de définir les orientations en matière de politique de mixité sociale sur son territoire.

Un document cadre a été élaboré pour définir :

- Les orientations en matière d'attribution de logements et de mutation sur le parc locatif social présent ou prévu sur le ressort territorial de l'agglomération ;
- Les modalités de relogement des personnes ;
- Les modalités de collaboration entre les bailleurs et les titulaires des droits de réservation.

Une Convention Intercommunale d'Attribution (CIA) a été mise en place et fixe :

- Les objectifs d'attributions portés par les bailleurs et par l'ensemble des acteurs locaux de l'habitat sur le territoire en tenant compte des équilibres de mixité sociale ;
- Les rééquilibrages territoriaux, en portant une attention particulière aux quartiers fragiles identifiés au titre de la politique de la ville.

D'autres travaux sont actuellement en cours :

- Le Plan Partenarial de Gestion de la Demande et d'Information du Demandeur (PPGDID), engageant tous les acteurs de l'Habitat dans une démarche concrète de transparence et de collaboration ;
- La mise en place des commissions spécifiques.

E. Bilan des actions CTG CAS 2021-2025

Fiches bilan	Axes	2022	2023	2024	2025	A reconduire pour 2026-2030 ?
Mise en place d'une commission thématique logement	Logement					OUI
Mise en place d'un forum de l'habitat	Logement					
Réflexion sur un guichet unique Habitat	Logement					OUI
Logement des travailleurs saisonniers	Logement					

Légende :

	Non réalisée		Réalisée
	Partiellement réalisée		En cours

F. Diagnostic partagé avec les partenaires : Habitat – Logement

Existant

- Pôle Habitat
- OPAH : informations et accompagnement sur les aides sur la rénovation énergétique
- Permis de louer à Sainte-Foy-la-Grande
- Installation de la Convention Intercommunal Logement (CIL).

Limites et freins

- Parc locatif insuffisant
- Parc locatif vieillissant
- Peu de mutations
- Communication limitée sur la CIL
- Communes toujours en réflexion sur l'expérimentation le permis de louer .
- Difficulté pour les jeunes travailleurs et les étudiants à trouver un bail locatif (peu d'acceptation des propriétaires sur ce public)
- Population âgée locataire de logements indécents et inadaptés
- Logement d'urgence ??

G. Constats

- Une forte volonté du territoire pour mener un travail de fond sur l'Habitat, le logement et le cadre de vie avec un programme pluriannuel sur les thématiques ;
- Un Pôle Habitat mais méconnaissance des aides à la rénovation des logements notamment chez les seniors;
- Un parc locatif vieillissant et insuffisant, Habitat précaire;
- Absence de logement d'urgence;
- Un manque de logements accessibles PMR;